

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

Scientifique

Université Mohamed Seddik Ben Yahia –Jijel-

Faculté des Lettres et des Langues

-Département de français-



Thème :

- **Pour une approche sociolinguistique du calque dans les pratiques langagières des étudiants du FLE**
 - **Cas des étudiants de troisième année universitaire de Jijel**

Mémoire élaboré en vue de l'obtention du diplôme de :

Master

Option : sciences du langage

Sous la direction de Monsieur :

Bedouhane Nourredine Maitre assistant A

présenté et soutenu par :

M.HARROUCHE Ishak

Membres du jury :

Présidente : Ghimouz Manel Maitre assistant A

Examinatrice: Melouah Rima Maitre assistant A

Rapporteur : Bedouhane Nourredine

Session : Juin 2016

Remerciements :

Je tiens à exprimer toute ma gratitude à mon directeur de recherche Monsieur « Nourredine Bedouhane », tout d'abord, d'avoir accepté de diriger mes recherches, aussi, pour sa bonne orientation et ces valeureux conseils qui m'ont permis en grande partie à l'achèvement et la distinction de mon travail.

Un grand merci à tous les professeurs du département de français de l'université « Mohamed seddik Ben Yahia » et tous ceux qui ont contribué à notre formation tout le long du cursus, leurs connaissances et leur savoir, nous ont permis d'atteindre un certain niveau de compétence dans la langue.

Je tiens en toute conviction à remercier particulièrement mes étudiants que j'ai enseignés au bout de ces trois dernières années, ce sont eux qui m'ont donné l'idée d'élaborer ce travail.

Dédicace :

Je dédie ce mémoire à :

A Dieu, pour m'avoir donné la force dans les moments difficiles d'éditer ce mémoire. Trouvez ici l'expression de ma profonde gratitude et reconnaissance.

Ma mère, qui a œuvré pour ma réussite, de par son amour, son soutien, tous les sacrifices consentis et ses précieux conseils, pour toute son assistance et sa présence dans ma vie, reçois à travers ce travail aussi modeste soit-il, l'expression de mes sentiments et de mon éternelle gratitude.

Mon père, qui peut être fier et trouver ici le résultat de longues années de sacrifices et de privations pour m'aider à avancer dans la vie. Puisse Dieu faire en sorte que ce travail porte son fruit ; Merci pour les valeurs nobles, l'éducation et le soutien permanent venu de toi.

TABLE DES MATIERES

	PAGES
Introduction générale	07
 Première partie Le statut du calque dans l'usage d'une langue	
1. Définitions des concepts.....	13
1.1 Le calque en sociolinguistique.....	14
1.2 Le calque, un procédé de traduction.....	15
2. Le calque, un procédé d'enrichissement du vocabulaire d'une langue.....	16
3. L'emprunt lexical ou le calque ?.....	17
3.1 L'emprunt linguistique.....	//
3.2 L'emprunt lexical.....	//
3.3 L'interférence.....	18
4. Typologie du calque.....	21
4.1 Le calque morphologique.....	//
4.2 Le calque sémantique.....	//
4.3 Le calque phraséologique.....	22
5. Le statut du calque dans l'usage algérien	
5.1 Une situation de contact de langues.....	23
5.2 Le statut du français dans l'usage algérien.....	24
5.3 L'usage du calque dans la société algérienne.....	26
6. Le statut du calque dans le milieu étudiantin.....	27
6.1 L'usage des étudiants algériens : un bilinguisme particulier.....	28
6.2 Le calque dans le contexte humoristique.....	29

Deuxième partie

Les enjeux du calque dans les pratiques langagières des étudiants de FLE

1.Échantillonnage du corpus.....	31
1.1 Choix du corpus.....	32
1.2 Objet et méthode	//
1.3 Conventions de transcription.....	33
2. Analyse des manifestations du calque dans les pratiques langagières des étudiants.....	34
2.1 Caractéristiques.....	38
3. Analyse sociolinguistiques des manifestations du calque.....	42
3.1Réalité du calque dans les pratiques langagières des étudiants.....	43
3.2 Comment s’effectue « le calque » : (réfléchir en arabe et s’exprimer en français).....	46
3.3L’influence culturelle.....	47
3.4 « Le calque » un acte conscient.....	48
3.5 « Le calque » une activité langagière créatrice.....	49
3.6 L’influence religieuse.....	50
3.7 Quelques mots ou expressions calquées avec leurs équivalents en français.....	52
3.8 Usage et écart par rapport à la norme.....	53
4. Remarques particulières.....	54
5. Les enjeux du calque dans les pratiques langagières des étudiants.....	55
6. Conclusion générale.....	57
Références bibliographiques.....	59
Annexes.....	61

Introduction générale

Selon une optique saussurienne, la linguistique a pu se distinguer et appliquer le principe de l'immanence grâce à une imminente séparation entre la langue et la parole, entre objet formel, dont il s'agissait de rechercher les règles, et phénomène social mettant en cause le Locuteur, le lien qui les relie n'a jamais cessé d'être sans préalable dans différentes problématiques discutant la dichotomie, et les disciplines « intermédiaire » comme la psycholinguistique ou encore la sociolinguistique qui se démarque particulièrement pour en témoigner.

Effectivement, selon une approche sociolinguistique, la langue va être perpétuellement étudiée selon le contexte social, autrement dit, le principe qui évoque l'étude de la langue pour elle-même et en elle-même doit être catégoriquement écarté afin que l'on puisse avoir une nouvelle perspective descriptive de la langue.

Dans cet ordre, la sociolinguistique ouvre une nouvelle vision qui s'ajoute au cadre scientifique des sciences de langage.

Un croisement entre deux ou plusieurs langues, suscite l'apparition de quelques phénomènes d'ordre sociolinguistique, ces nouvelles pratiques langagières sont répondues dans quasiment toute communauté parlant deux ou plusieurs langues.

La déclaration universelle des droits linguistiques affirme que toutes les langues sont l'expression d'une identité collective et d'une manière distincte de percevoir et de décrire la réalité ; de ce fait elles doivent pouvoir bénéficier des conditions requises pour leur plein développement dans tous les domaines, c'est une réalité constituer collectivement et c'est au sein d'une communauté qu'elle est mise à la disposition des membres de celle-ci tant qu'instrument de cohésion, d'identification, de communication et d'expression créative.

A l'unanimité, ces phénomènes ont infestés l'ensemble de l'usage linguistique au fur et à mesure, on trouve des difficultés à les détériorés car elles prennent de l'ampleur et une grande place dans l'usage linguistique de la société.

Lorsqu'on est en position de communiquer dans une langue étrangère, le choix du vocabulaire s'avère laborieux, et fait l'objet de toutes les convoitises du locuteur afin de transmettre un message susceptible à être décodé et assimilé par l'interlocuteur. Sauf que, dans de rares situations, le locuteur se sent indéniablement contraint de s'appuyer sur un modèle linguistique familier (la langue maternelle) pour donner une certaine consistance et une meilleure interprétation à son discours, à ce moment là, le risque de tomber dans l'erreur est sans préalable. En Algérie, à titre d'exemple, la langue française est considérée selon la politique linguistique du pays, la première langue étrangère et la seconde langue officielle, toute fois, rappelons que ce pays présente une diversité linguistique avec la langue arabe et ses différents dialectes, on compte aussi la langue amazigh qui vient d'être officialisée, sans oublier la panoplie de dialectes qui y dérivent(le kabyle, le targui, le mozabite, le chaoui...etc.).

Donc, toutes ses différentes langues sont aussitôt marquées par leurs cultures, et leurs croyances respectives ; dans la mesure où l'un des membres d'une communauté citée ci-dessus s'exprime dans la langue étrangère (le français), on suppose qu'il le fera probablement

en s'accompagnant si l'on peut dire d'un minimum (culturel, religieux, identitaire) de sa langue première, dans cette perspective, on aura sans doute affaire à une interférence, une erreur ou encore ce que l'on appelle linguistiquement « un calque ». La situation linguistique en Algérie constitue une véritable source de questionnement en raison de sa diversité.

L'observation des faits permet de constater que l'usage du français est omniprésent. Il semble jouir d'une hégémonie dans tous les domaines et même dans les pratiques spontanées des Algériens. Il fait partie de leur quotidien et ils le considèrent comme une langue prestigieuse et de démarcation sociale.

À ce propos, le français parlé en Algérie particulièrement chez la masse sociale développe une panoplie de phénomènes considérés linguistiques et sociolinguistiques enregistrés particulièrement dans les classes de FLE.

Parmi les phénomènes les plus distingués, on peut citer l'interférence qui est à coup sûr perçue comme une lacune, appelée erreur ou faute, elle est facilement détectable pour un enseignant de français car elle transgresse les règles de la grammaire et ne dispose d'aucune référence légitime.

Cependant, il existe un type d'interférence «le calque »souvent présenté comme une erreur d'apprenant sans préalable, ce type d'interférence s'avère difficile à repérer à l'encontre des autres types qui souvent laissent paraître des symptômes ou des traces claires et concises.

À titre d'exemple, une interférence phonétique est très facile à détecter, car elle met inévitablement en apparence le phonème inadéquat ou inexistant dans la langue cible, [bige] au lieu de [bouge] on peut le distinguer dans les deux formes de la langue en l'occurrence la langue écrite ou même dans la langue parlée.

Par contre le calque est très souvent difficile à distinguer, il s'agit d'une traduction littérale, mot par mot, d'une langue à une autre sans aucune prise de conscience de l'acte par le locuteur. Autrement dit, on traduit littéralement sans prendre en compte la dimension sémantique, syntaxique, ni celle de la culture linguistique, en somme, cette pratique est tout un travail conceptuel (réfléchir dans sa langue maternelle), ensuite la construction, se fera éventuellement grâce aux différents éléments (lexicaux, morphologiques et syntaxiques) de la langue étrangère. L'expression calquée peut être difficile à repérer dans le cas où celle-ci ne présente aucun symptôme de traduction littérale, de ce fait, on peut dire que les deux langues (maternelle et étrangère) fournissent une similitude dans leurs usages respectifs.

Présentation du sujet :

D'une perspective descriptive, cette recherche aussi modeste quelle soit, se limite à un champ d'investigation étiqué du volet de l'analyse sociolinguistique des pratiques langagières des apprenants du FLE dans le contexte étudiantin, en s'appuyant sur cette démarche, notre travail se voit adapter une méthode descriptive. Pour cela, on fera une analyse contrastive de quelques séquences d'expression écrite produites par un groupe

d'étudiants restreint, mettant en œuvre leurs pratiques langagières et plus précisément, la manifestation persistante du calque dans leurs productions respectives.

Le thème de recherche (l'intitulé)

Le thème de notre travail s'intitule « pour une approche sociolinguistique du calque dans les pratiques langagières des étudiants de FLE », comme il est mentionné dans notre intitulé, ce travail de recherche s'effectuera catégoriquement sur un fondement sociolinguistique, afin d'essayer de donner une vision parmi d'autres sur l'objet de notre recherche « le calque » dans un contexte précis « les pratiques langagières chez les étudiants de FLE ».

Problématique :

Il s'agit, de notre part, de faire un travail sur les différentes manifestations du calque dans les pratiques langagières des étudiants de FLE, pour cela, il va falloir ouvrir un champ de réflexion, essayer d'identifier les enjeux de la recherche, et établir un repérage ajusté par des interrogations sur l'objet de notre recherche.

Dans une situation de contact de langues, le calque est une forme linguistique causée par une interférence ou un mode d'emprunt hétéroclite, de plus, c'est une traduction littérale, mot par mot, ou encore une construction syntaxique empruntée à la langue maternelle et transposée dans la langue étrangères.

La sociolinguistique tend à décrire cette pratique dans la mesure où cette forme est considérée comme étant un phénomène social ; dans notre contexte, les apprenants d'une langue étrangère font appel à ce genre de pratique régulièrement, ceci nous pousse à s'interroger sur les causes pertinentes véhiculant ce type de pratiques sociales, pourquoi ils réfléchissent en arabe et s'exprime en français ? Quelle est cette force qui les incite à le faire ? Car il faut rappeler que la totalité de cette masse d'étudiants évoluent dans la même conception sociale. En clair, les raisons qui nous poussent à aborder ce thème ne concernent pas la compréhension du calque, donc comment se construit-il, mais justement à partir de ces fonctions déjà étudié par quelque linguistes, arriver à analyser, dans une approche sociolinguistique, le statut du calque dans les pratiques langagières des étudiants.

A partir de ces observations, nous émettrons la problématique suivante à laquelle on va tenter de répondre à travers notre recherche :

« Quel seraient les enjeux linguistiques et sociolinguistiques du calque dans les rédactions de ce groupe d'étudiants ? ».

En suite nous nous engagerons à décrire la fluidité ou l'instabilité de cette pratique en milieu social, cela dépendra éventuellement des attitudes des interlocuteurs.

Motivations et choix du sujet :

La sociolinguistique est une discipline qui étudie la langue comme étant une microstructure, introduite dans une macrostructure qui est la société, elle cherche à observer,

analyser et expliquer différentes manifestations linguistiques dans la société moderne, parmi ces phénomènes qu'on peut se permettre de les considérer sociolinguistiques, figure, précisément dans quelques sociétés plurilingues et métissés un cas très spécial appelé « le calque ».

Le fait de transposer littéralement, un mot, un syntagme ou une construction grammaticale d'une langue à une autre nous amène à dire qu'on est en présence d'un calque, dans ce cas, il est stimulant de ne pas dire qu'on se retrouve avec une interférence qui s'inscrit dans le cadre d'une étude didactique, dans la mesure où cette forme linguistique recèle des causalités d'ordre social ou plutôt sociolinguistique.

Selon Darbelnet, le calque est « *un mode d'emprunt d'un genre particulier : il y a emprunt du syntagme ou de la forme étrangère avec traduction littérale de ses éléments* » Marie-Louise Moreau (1997 :64)

En continuité et grâce à une expérience d'enseignant, opérée en milieu étudiantin, nous schématisons notre problématique de la diversité linguistique, présente dans des contextes d'enseignement. Cette diversité linguistique amène les enseignants de langues, à s'interroger sur leurs pratiques langagières. Cette dernière est progressivement devenue le lieu d'observation des effets des contextes sociolinguistiques.

Spécification en profondeur :

Notre recherche s'appuiera sur un ensemble de démarches et de méthodes appelées dans ce genre de travail, l'analyse de différents passages tirés de différentes rédactions étudiantines. Autrement dit, cet instrument langagier est principalement vivant en abondance dans les productions écrites des étudiants de FLE. Par ailleurs on n'est pas contraint de négliger les productions orales, notre perspective de recherche se penchera ainsi sur la description du calque dans les pratiques langagières des étudiants de FLE, dans une situation formelle, en suite, nous essayerons d'exposer une évaluation proportionnelle qui se rapporte à ce même groupe d'étudiants, et qui dépendra éventuellement de la richesse de notre corpus.

Pour ajuster notre travail, nous le présenterons en deux chapitres :

- La première partie « théorique » s'intitule « Le statut du calque dans l'usage d'une langue », dans ce chapitre, nous allons nous centrer sur les différentes définitions qu'on peut donner au calque, les types de calque identifiables, pour mieux concevoir la suite de notre travail et préciser quelques notions sur ce phénomène considéré comme tel dans la sociolinguistique.

- La deuxième partie : « pratique » dans laquelle nous mettrons l'accent sur l'analyse de quelques passages écrits par un nombre d'étudiants appartenant à la même formation FLE, enfin nous décrirons la fluidité ou l'instabilité de cette pratique en milieu étudiantin grâce à un questionnaire mettant en œuvre les différentes attitudes que se font les locuteurs (étudiants) face au calque.

Hypothèses de recherche :

Pour essayer de répondre à notre problématique, nous avons dégagé deux hypothèses :

- La première vise les étudiants et le fait qu'ils utilisent le calque avec leurs propres volontés, (acte conscient) c'est-à-dire que les étudiants prennent en considération l'adaptation d'une nouvelle stratégie linguistique pour atteindre leur objectif principal autrement dit, s'exprimer d'une manière correcte et viser une réussite dans leurs études.
- La deuxième est concentrée sur l'influence des facteurs identitaires et socioculturelles des étudiants, en l'occurrence, leur culture, leur religion, et encore leurs modes de vie, dans ce cas on suppose que les étudiants vont être perpétuellement aspirés par l'influence de la religion, et de la culture sociale qui pourra éventuellement justifier leurs usages respectifs.

-Partie-01-

-Le statut du calque dans l'usage d'une langue

1.1 Définitions des concepts :

Pour comprendre le phénomène de calque, il importe de saisir la différence entre deux réalités sociolinguistiques : une langue et l'usage de cette langue. Une langue correspond à un système linguistique dont les composantes sont sémantiques, phonologiques, orthographiques, morphologiques et syntaxiques. L'usage d'une langue fait référence aux situations concrètes de communication et nécessairement aux personnes qui l'utilisent et, par le fait même, aux représentations symboliques (croyances, perceptions, attitudes) qui règlent leurs pratiques langagières

Nul ne peut nier la complexité et la diversité de la réalité linguistique en Algérie. Sa réalité permet de montrer l'existence d'une configuration linguistique quadridimensionnelle se composant essentiellement de l'arabe algérien, l'arabe classique, le français et le berbère.

La question des langues en Algérie concerne toutes les langues en usage dans ce pays. Mais les réflexions sur la langue arabe et la langue française occupent une place importante dans les recherches sociolinguistiques et didactiques algériennes. Ces deux langues se réfèrent à deux identités opposées. La première étant arabe et l'autre occidentale.

Lorsque deux langues sont en contact, chacune exerce une influence sur l'autre. La connaissance d'une autre langue par un même individu implique la notion de degré de maîtrise de cette langue, ses contextes d'usage, la facilité de s'exprimer dans les deux langues mais aussi la capacité de passer d'une langue à l'autre ce qui est souvent caractérisé par l'alternance codique et l'interférence.

Par ailleurs, il existe un phénomène linguistique et sociolinguistique qui a une conséquence pertinente due aux diversités linguistiques enregistrées dans les milieux sociaux ainsi que dans certaines situations formelles (enseignement/apprentissage), selon une optique didactique de l'enseignement des langues étrangères, ce phénomène se place dans la catégorie fondamentale de l'analyse des erreurs, il se voit comme un type d'interférence en l'occurrence, il s'agit du calque.

Mais afin de bien saisir notre objet d'étude, nous proposons ici quelques définitions assez significatives et on ne peut plus claires concernant la notion du calque ; dans une perspective tant élargie, ainsi pour mieux s'adapter aux ambiguïtés exhortées sur cette notion.

1.1-Le calque : selon le dictionnaire Larousse le calque est une reproduction (une forme) par Calquer *un dessin*. Imiter servilement : *Calquer un homme politique dans sa manière de parler*.

S'inspirer profondément de l'action, de l'attitude de quelqu'un d'autre pour sa propre action, l'imiter, la reproduire : *Ils ont calqué leur système sur le nôtre*.

Donc il est clair que le mot calque renvoie généralement à une quelconque reproduction dont l'unité de forme ou de fond sont aussitôt empruntées à l'archétype ou au produit originel.

1.2 Le calque en sociolinguistique :

Selon Marouzeau (1961 :121), le calque est « une transposition d'une langue à une autre, affectant soit un mot, soit une construction, soit une signification ». Le calque est un procédé d'enrichissement du vocabulaire d'une langue. C'est un type d'emprunt particulier, en ce sens que le terme emprunté a été traduit littéralement d'une langue à une autre. En effet, pour J. Dubois et al. (1989 :73), on dit qu'il y a calque

« quand, pour dénommer une notion ou un objet nouveaux, une langue A (le français, par exemple) traduit un mot, simple ou composé, appartenant à une langue B (Allemand ou o anglais, par exemple) en un mot simple existant déjà dans la langue ou en un terme composé formé de mots existant aussi dans la langue. »

Le calque se distingue de l'emprunt proprement dit, où le terme étranger est intégré tel quel à la langue qui l'emprunte. Quand il s'agit d'un terme simple, le calque se manifeste par l'addition, au sens courant du terme, d'un « sens » emprunté à la langue B ; ainsi le mot réaliser, dont le sens est « rendre réel, effectif », a pris aussi celui de « comprendre » (il a réalisé la situation) par calque de l'anglais to realize. Quand il s'agit d'un mot composé, la langue A conserve souvent l'ordre des éléments de la langue B, même lorsque cet ordre est contraire à celui qu'on observe ailleurs dans l'usage de la langue ; ainsi, quartier et maître, mais c'est un calque de l'allemand quartiermeister dont il conserve l'ordre... »

Deroy serait tout à fait d'accord en ce qui concerne les mots composés; selon lui, ce sont les unités de langue les plus souvent calquées. Il en propose de nombreux exemples, tant anciens que modernes. Deroy (1980:220-221) observe que des emprunts dans les langues modernes ont souvent pris la forme atténuée du calque:

- français demi-monde: allemand Halbwelt, russe полувет. - français arrière-pensée: anglais afterthought, allemand Hintergedanke, danois bagtanke, russe zadnjaja ~, hongrois utógondolat. - anglais free-thinker: français libre-penseur, allemand Freidenker, neerlandais vrijdenker, italien libro pensatore, espagnol librepensador.

Ainsi, il est l'usage des éléments lexicaux, existant dans la langue cible, tout en gardant la construction syntaxique de la langue source, autrement dit c'est l'emprunt du signifié sans le signifiant.

Il traduit littéralement le mot ou l'expression de la langue de départ. C'est une « copie » de l'original, un emprunt qui a été traduit. Exemples : 9 The United States of America : Les États-Unis d'Amérique 9 the Cold War : la Guerre Froide 9 AIDS : SIDA 9 World Health Organization : Organisation Mondiale de la Santé Voir aussi certaines expressions courantes au Québec telles que : tomber en amour, chiens chauds, chars usagés (used cars)... tous directement calqués de l'anglais. Certains calques à partir de l'anglais sont acceptés en français : 9 ce n'est pas ma tasse de thé 9 développer un procédé 9 être dans le rouge D'autres peuvent être considérés comme fautifs : 9 there are no other alternatives t * il n'y a pas d'autres alternatives.

Les auteurs fournissent ici une précision que Marouzeau n'avait pas évoquée. Les définitions déjà évoquées ne nous éclairent pas sur l'aspect extralinguistique du calque

Dans les situations du contact de langues, le calque linguistique peut refléter un processus socio-psychologique de l'individu bilingue, dans la mesure où il :

« Peut être utilisé par snobisme ou pour exprimer la volonté de paraître à la mode ou lorsqu'il entraîne une modification de l'architecture des énoncés et de leurs formes syntaxiques, ce qui est dû à un substrat linguistique perçu comme une influence de la langue maternelle sur la langue seconde ou étrangère. » (Hamers, 1997 : 64)

1.3 Le calque procédé de traduction :

La notion de procédés de traductions a été introduite par Vinay et Darbelnet en 1958, dans la *Stylistique comparée du français et de l'anglais*.

En effet, l'auteur offre une classification des différentes difficultés pratiques de traduction et il en suggère des méthodes spécifiques pour les résoudre. Ainsi, l'auteur opère une distinction entre deux grands ensembles de procédés de la traduction ; ceux de la traduction directe (emprunt, calque et emprunt, calque et littérale) et ceux de la traduction indirecte ou oblique (transposition, modulation, équivalence et adaptation).

Dans notre contexte, notre intérêt réside dans l'ensemble des procédés de la traduction directe et en particulier celui du calque.

En traduction, le calque se manifeste par l'emprunt de la structure ou de l'expression étrangère en les traduisant dans la langue d'arrivée, tels que les exemples suivants en arabe : homme d'affaire (rajul 'a'māl), aéroport (minā' jawwī). Il y a également des calques d'expression qui introduisent dans l'arabe moderne des constructions nouvelles, par exemple dans le domaine de l'informatique on dit : le traitement de données (mu'alajat al-malūmāt).

De la même manière que les emprunts, il existe bien des calques absurdes dont on ne peut guère déceler la teneur par le seul recours à la langue. Ainsi, il est triste de lire sur l'enseigne d'une grande société financière arabe l'expression (maqar ijtimā'ī) pour traduire "siège social". Si l'expression étrangère ne côtoie pas de très près la pseudo-traduction arabe, on n'aurait pas le moindre doute qu'il s'agit là plutôt des services sociaux de ladite société.

Ainsi, le calque peut déstabiliser les structures de construction de la phrase (phraséologique) de la langue d'arrivée et aboutir à des sens trompeurs.

2-Le calque comme procédé d'enrichissement du vocabulaire d'une langue :

La définition de Marouzeau « *Le calque est un procédé d'enrichissement du vocabulaire d'une langue.* » nous permet d'entreprendre le calque dans sa dimension historique, car Le calque comme procédé d'enrichissement des langues est ancien. Sans remonter à la période de

bilinguisme sumérien-akkadien (IIe millénaire avant J.-C.), on peut mentionner que le vocabulaire philosophique latin a souvent été calqué sur le grec. C'est ainsi que Cicéron a forgé le mot latin *qualitas* (< *qualis* + *-tās*) sur le modèle du grec *ποιότης* (< *ποιός* + *-της*).

Le vocabulaire chrétien a aussi été marqué dès ses origines par un grand nombre de calques de l'hébreu (cf. *shalom* et *pax vobis*) et du grec, langue du Nouveau Testament, quand il n'est pas formé d'emprunts directs à ces langues (*amen*, *alleluia*, *hosanna*, *Dominus Deus* « *Sabbaoth*, » ἑκκλησία > latin *ecclesia* > église, πρεσβύτερος > latin *presbyter* > *prêtre*). Un exemple particulièrement intéressant d'emprunt : « l'hébreu *mashia'h* » (araméen *meshi'ha*), littéralement l'Oint (du Seigneur), la personne consacrée par l'onction, qui se traduit en grec par « Χριστός » (du verbe χρίω, oindre, enduire), d'où l'emprunt lexical *Christus* en latin. Mais le mot a aussi été emprunté intégralement, c'est-à-dire sans traduction, ce qui nous a donné le mot *Messie*.

Les premiers écrivains anglais avaient distingués les possibilités que recèle la périphrase faite du verbe 'être' et du participe présent pour exprimer la continuité de l'action. Ils disaient *hē wæs singende* comme l'anglais d'aujourd'hui dit *he was singing*. Ils avaient calqué cette forme sur le bas-latin qui la tenait du grec, lequel l'avait développée sous l'influence de l'hébreu. Mais ce n'est qu'à l'époque moderne que la langue exploitera à fond cette tournure jusqu'à l'étendre à l'ensemble de la conjugaison

Meillet affirme dans son ouvrage (*les langues dans l'Europe nouvelle*, 1918) que le calque est une pratique traditionnelle qui n'est pas pour autant original car elle ne fait que permuter la façon de dire les choses :

« Il n'y a jamais eu plus de langues écrites différentes qu'au début du XX^e siècle; et il n'y a jamais eu moins d'originalité linguistique. Avec des mots différents et des formes grammaticales différentes, toutes ces langues sont les calques les unes des autres. On n'a pas enrichi le trésor intellectuel de l'humanité; on a multiplié des manières banales de dire les mêmes choses. Les langues modernes, qui servent pour une même civilisation, se traduisent de plus en plus exactement les unes les autres : on retrouve partout des tours semblables et équivalents, et le profit intellectuel qu'un Européen occidental trouve à étudier la langue de ses voisins diminue au fur et à mesure que cette langue se borne davantage à exprimer la civilisation actuelle. » (Meillet 1918 : 316).

Cette citation présente tout de même une forme de paradoxe, mais, on ce qui nous concerne, les calques proprement dits méritent une attention particulière parce qu'ils sont un symptôme de l'homogénéisation en cours, parce qu'ils sont plus difficiles à détecter et parce qu'ils ont joué un rôle essentiel dans l'élaboration des langues européennes, donc, le calque n'était pas vraisemblablement seulement une pratique discursive de la langue, cependant, ce fut l'un des outils académiques permettant la création des langues.

3-L'emprunt lexical ou le calque ?

Plusieurs définitions ont été proposées pour expliquer le phénomène sociolinguistique le plus important dans tous les contacts des langues est " l'emprunt ". Pour J.DUBOIS (1973 : 188) :

« *Il y a emprunt linguistique quand un parler A utilise et finit par intégrer une unité ou un trait linguistique qui existait précédemment dans un parler B et que A ne possédait pas* »

Selon le dictionnaire de linguistique (Dubois. J, 1973 :188). L'emprunt linguistique est le produit d'une situation où plusieurs langues sont utilisées dans une même aire géographique. L'emprunt c'est savoir et pouvoir puisés dans d'autres langues, il favorise le développement et l'évolution d'une langue et il est classé parmi les phénomènes linguistiques et interculturels fort courants au cours du XX siècle.

Le locuteur algérien, utilise les mots de sa langue arabe ou berbère dans l'énoncé français et leur applique pour les circonstances de la communication toutes les ressources d'accueils. Il fait référence à son univers référentiel tels que la civilisation arabo-islamique, la culture algérienne, la politique...etc.

Le calque avant d'être envisagé comme une unité distincte doit son origine à l'emprunt ou on peut affirmer d'après les acceptions ci-dessous que le calque est un type d'emprunt ou le résultat de celui-ci.

3.1-L'emprunt linguistique :

- Procédé par lequel les utilisateurs d'une langue adoptent intégralement, ou partiellement, une unité ou un trait linguistique (lexical, sémantique, phonologique, syntaxique) d'une autre langue.
- Unité ou trait linguistique d'une langue qui est emprunté intégralement ou partiellement à une autre langue

Même si elles sont généralisées depuis longtemps dans l'usage, les formes empruntées demeurent des emprunts, étant donné leur origine. Ainsi *gin, scout, football, hockey, jazz, etc.*, ne sont pas des mots d'origine française, mais bien des mots anglais empruntés qui font maintenant partie du lexique du français, malgré leur manque d'adaptation au système du français

3.2-L'emprunt lexical :

L'appellation **emprunt lexical** correspond à un emprunt intégral (forme et sens) ou partiel (forme ou sens seulement) d'une unité lexicale étrangère. L'emprunt lexical porte essentiellement sur le mot, dans sa relation sens-forme.

Cette caractéristique le différencie des autres catégories, particulièrement de l'emprunt syntaxique et de l'emprunt phonétique. C'est dans le lexique d'une langue que les emprunts sont les plus nombreux. On distingue quatre principaux types d'emprunts lexicaux :

L'emprunt intégral, qui est un emprunt de la forme et du sens, sans adaptation ou avec une adaptation graphique ou phonologique minimale.

Exemples: *staff*, *shopping bag*, *lobby*, *artéfact*, *démotion*, *jamboree*.

L'emprunt hybride, qui est un emprunt de sens, mais dont la forme est partiellement empruntée.

Exemples : *dopage*, *focusser*, *coach* de vie.

Le faux emprunt, qui a l'apparence d'un emprunt intégral et qui est constitué d'éléments formels empruntés, mais sans qu'aucune unité lexicale (forme et sens) ne soit attestée dans la langue prêteuse. Ainsi, en français, il peut exister un terme composé de formants anglais, mais sans que cette forme, d'apparence anglaise, ne corresponde véritablement à un terme anglais.

Exemples : *Tennisman* est une forme créée en français, mais imitée de l'anglais. En anglais, on utilise plutôt *tennisplayer* pour nommer le joueur de tennis. *Relooker*, utilisé au sens de « donner une nouvelle apparence », est un terme créé en français à partir de *look*. *Brushing* est également une création française lorsqu'il est utilisé dans le sens de « séchage à la brosse ». L'équivalent anglais est *blow-drying*.

Parfois, le faux emprunt résulte d'un emprunt limité à la forme. Il donne lieu à des sens différents selon la langue.

Exemples : En anglais, *slip* n'a pas le sens de « petite culotte que l'on porte comme sous-vêtement ». Dans cette langue, *briefs* désigne le sous-vêtement masculin et *panties*, le sous-vêtement féminin. *Pin's* (avec une apostrophe faussement anglaise) est parfois employé au sens de « épinglette », alors qu'il fait référence à une « épingle » en anglais.

Ainsi, un emprunt est remarquablement porteur des mêmes traits distinctifs qu'un calque, donc, cela impliquerait que dans certaines situations discursives, les deux notions entreprennent une relation de réciprocité, autrement dit, le locuteur emprunte la forme linguistique (emprunt) et la transpose littéralement dans la langue étrangère (calque).

D'après ce qu'on vient de mettre en exergue, il est nécessaire de préciser que le calque n'adopte pas intégralement l'unité linguistique certes, mais il le fait partiellement ce qui le réduit à se distinguer tel un type ou un genre d'emprunt.

3.3- L'interférence :

La diversité linguistique est devenue l'objet de réflexion depuis plusieurs années. Ses causes et ses conséquences sont au centre des recherches sociolinguistiques actuelles. Lorsque deux langues sont en contact, chacune exerce une influence sur l'autre.

La connaissance d'une autre langue par un même individu implique la notion de degré de maîtrise de cette langue, ses contextes d'usage, la facilité de s'exprimer dans les deux langues mais aussi la capacité de passer d'une langue à l'autre ce qui est souvent caractérisé par l'alternance codique et l'interférence.

Ces dernières sont pour Lüdi et Py des :

« Traces systématiques de la langue première dans les énoncés en langue seconde, qui relèvent de l'interlangue de locuteurs non natifs ; c'est à dire qu'ils les traitent comme éléments de la langue cible, même si les linguistes - et souvent, les locuteurs natifs y reconnaissent une influence d'une autre langue ». Lüdi et Py (2002: 143)

L'usage de deux ou plusieurs langues par un individu n'est jamais sans résultats. L'agencement de deux codes linguistiques différents entraîne automatiquement la production d'interférences.

On dit qu'il y a interférence *« quand un sujet bilingue utilise dans une langue-cible L2, un trait phonétique, morphologique, lexical ou syntaxique caractéristique de la langue L1. »* (Kannas, 1994: 252).

Il est à noter que l'interférence reste individuelle et involontaire. Elle est souvent considérée comme étant un écart par rapport à la norme. A ce propos A. Hassan (1974 :171) la définit comme *« la violation inconsciente d'une norme d'une langue par l'influence des éléments d'une autre langue. »*.

L'interférence se manifeste sur le plan phonologique, morphologique et syntaxique. Ce phénomène linguistique se produit lorsque l'individu bilingue injecte dans ses productions en langue 2 des éléments de sa langue maternelle.

Les différences linguistiques entre l'arabe et le français, sujet de notre recherche, entraînent forcément le problème d'interférence qui apparaît dans différents contextes surtout dans le contexte d'apprentissage des langues étrangères. Selon les linguistes F. Hamers et Michel Blanc, l'interférence désigne *« des problèmes d'apprentissage dans lesquels l'apprenant transfère le plus souvent inconsciemment et de façon inappropriée des éléments et des traits d'une langue connue dans la langue cible »* (1983: 452). L'usage d'une langue étrangère subit incontestablement l'influence de la langue maternelle et de ses habitudes langagières.

Aussi selon Mackey :

« L'interférence est l'utilisation d'éléments d'une langue quand on parle ou on écrit une autre. C'est une caractéristique du discours et non du code. Elle varie qualitativement et quantitativement d'un bilingue à un autre. Elle varie aussi chez un même individu. Cela peut aller de la variation stylistique presque imperceptible au mélange des langues absolument évident. » Mackey (1976 : 414).

La définition fournie par le *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage* (1994) montre que l'interférence se manifeste à des niveaux d'ordre phonologique, morphologique et syntaxique. On dit qu'il y a interférence « *quand un sujet bilingue utilise dans une langue-cible L2, un trait phonétique, morphologique, lexical ou syntaxique caractéristique de la langue L1.* » (Kannas, 1994: 252).

Il est à noter que l'interférence est une pratique individuelle et involontaire. Elle est souvent considérée comme étant un écart par rapport à la norme. Dans ce sens, Hassan (1974:171) la définit comme « *la violation inconsciente d'une norme d'une langue par l'influence des éléments d'une autre langue.* ». Abondant dans le même sens, Hamers considère l'interférence comme « *une déviation par rapport aux normes des deux langues en contact* » Hamers (1994 : 178).

Le phénomène de l'interférence se produit donc d'une langue à l'autre en présence de deux systèmes qui sont identiques sur des aspects et différents sur d'autres. Tout en utilisant la langue B, le locuteur se réfère aux traits de sa langue première ou langue maternelle, mais qui sont incompatibles avec celles de la langue B et choquent par conséquent le puriste.

Le locuteur algérien, comme tout utilisateur de la langue dans un pays multilingue, ne cesse de produire des interférences. Les différences linguistiques entre l'arabe et le français, sujet de notre recherche, entraînent forcément le problème d'interférence qui apparaît dans différents contextes.

L'interférence est souvent liée à une incompétence du locuteur bilingue dans la langue L2. Pour Hamers (1994 : 178)

« L'interférence se manifeste surtout chez des locuteurs qui ont une connaissance limitée de la langue qu'ils utilisent ».

4- Typologie de calque :

La typologie du calque proposée présente les catégories du calque selon les composantes de la langue qui sont touchées : le calque morphologique, le calque sémantique et le calque phraséologique.

4.1 Le calque morphologique :

C'est le type de calque qui intègre le sens étranger sous une forme nouvelle obtenue par une traduction, souvent littérale, de termes, de mots composés, autrement dit, il y a traduction littérale de la forme. Exemples : **supermarché** (*supermarket*), **centre jardin** (*garden center*), **véhicule tueur** (*kill vehicle*);

Remarque ce type de calque n'est considéré comme tel dans la mesure où la traduction littérale s'opère lorsque les deux langues se présentent sous les mêmes traits morphologiques.

4.2 Le calque sémantique :

C'est le type de calque qui associe (toujours par traduction) un sens étranger à une forme déjà existante dans la langue emprunteuse, il s'agit d'un procédé principalement utilisé par les apprenants d'une langue étrangère

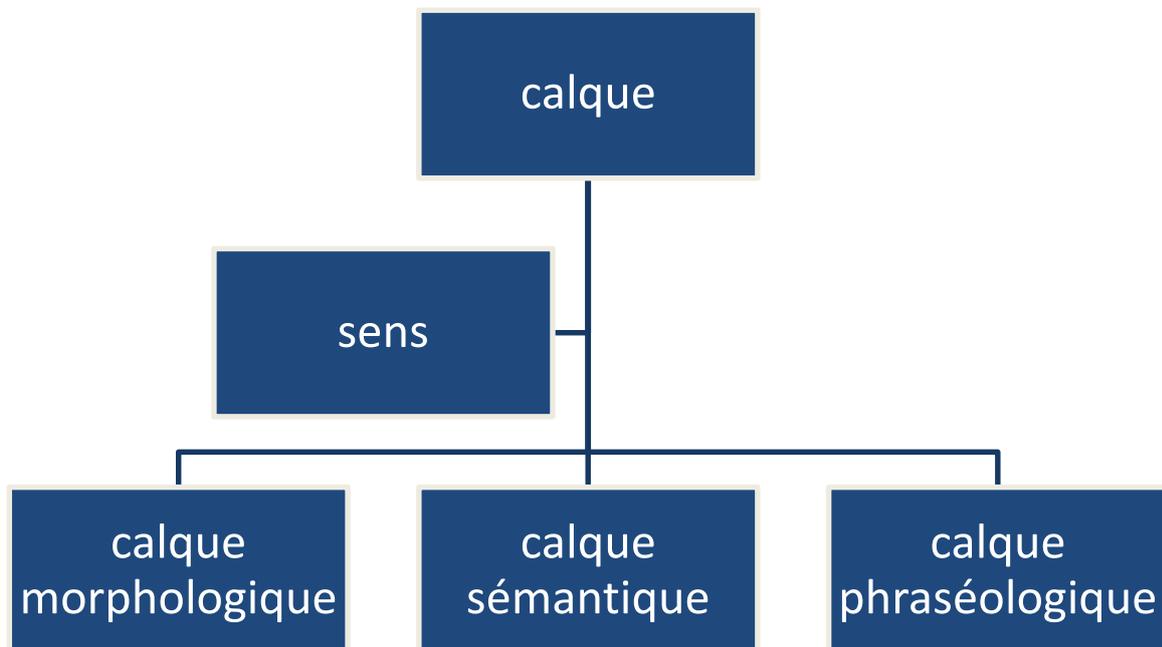
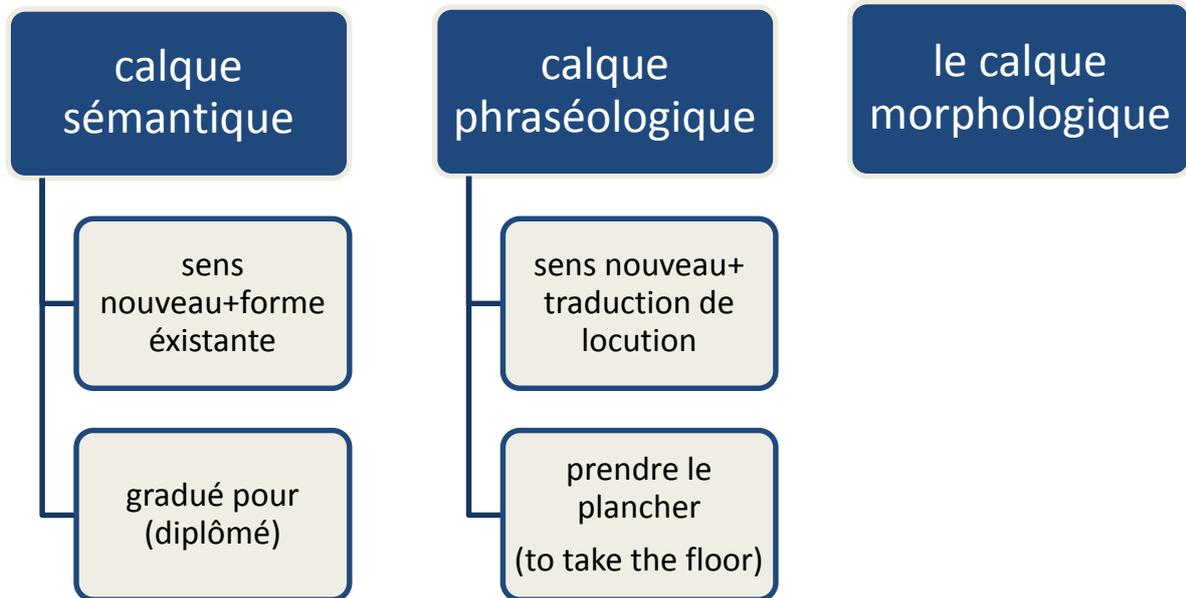
Exemples : *introduire* (du sens de l'anglais *introduce*) utilisé à la place de **présenter**, *gradué* (du sens de l'anglais *graduate*) utilisé à la place de **diplômé**; *couper* (du sens de l'arabe قطع) utilisé à la place de traverser

4.3 Le calque phraséologique :

(Appelé aussi **calque idiomatique**), c'est le type de calque qui intègre un sens étranger par la traduction d'expressions figurées et de locutions figées.

Exemples : *voyager léger/to travel light*, *avoir les bleus/to have the blues*, *ce n'est pas ma tasse de thé/it's not my cup of tea*, *prendre le plancher/to take the floor*, *contre la montre/against the watch*. / de l'arabe dialectal algérien vers le français : « laisser le puits avec le couvercle [khalilbirbrtah] » c'est une expression de l'arabe dialectal algérien qui n'a pas d'équivalent en français mais qu'on pourrait interpréter : « ne pas semer la zizanie ou laisser les choses à leur place, quand personne n'y peut rien ou ne comprend rien, mais surtout quand on veut pas faire d'histoire, quand on veut juste dépasser, se réconcilier ou pardonner ! »

4.4 Les types de calques et leurs constructions :



Cette construction schématisée nous offre une lumière sur les trois principaux aspects qu'entreprend le calque dans différents contextes discursives. Loubier (2011 : 12-13) .

5. Le statut du calque dans l'usage algérien :

5.1 Une situation de contact des langues :

Une situation de contact de langue selon Weinrich qui est d'ailleurs le premier à utiliser le terme, inclut toute situation dans laquelle une présence simultanée de deux langues affecte le comportement langagier d'un individu. Le concept de contact des langues réfère au fonctionnement psycholinguistique de l'individu qui maîtrise plus d'une langue.

Le paysage linguistique de l'Algérie, produit de son histoire et de sa géographie, est caractérisé par la coexistence de plusieurs variétés langagières – du berbère aux différentes langues étrangères qui l'ont plus ou moins marquée en passant par la langue arabe, vecteur de l'islamisation et de l'arabisation de l'Afrique du Nord. Dynamique dans les pratiques et les conduites des locuteurs qui adaptent la diversité à leurs besoins expressifs, cette coexistence se révèle agitée de mouvements divers et souvent hostiles, parfois conflictuelle dans un champ symbolique et culturel traversé de rapports de domination et de désagrégation linguistique, des rapports aggravés par les effets d'une politique unanimiste, volontariste et centralisatrice qui exacerbe les enjeux d'une problématique identitaire fortement malmenée par les permutations aléatoires de l'histoire.

La place du français, ses rapports avec les autres langues, couplés aux relations qu'entretiennent les autres variétés langagières entre elles, font que nous sommes confrontés, en Algérie, à une situation de plurilinguisme complexe par l'imbrication des variétés en présence tant sur le plan des domaines d'utilisation que sur celui des pratiques effectives des locuteurs. Cette imbrication rend inopérants les schémas classiques de description des situations de plurilinguisme.

Par ailleurs, cette dimension historique ne peut être écartée du cheminement factoriel, car elle est l'industrie principale du contact de langues dans un premier temps, et du plurilinguisme par la suite.

5.2 Le statut de la langue française dans la société algérienne :

Avant l'indépendance, d'après G Grandguillaume, l'Algérie coupée du monde arabe depuis 1830, n'a pas pu suivre l'évolution, privée de financement du fait de la mainmise de l'état colonial sur les revenus des fondations qui le soutenait, son enseignement s'est considérablement réduit.

« La langue de l'Algérie à été le français de 1830 à 1962 et l'enseignement officiel ne laissait qu'une part minime pour l'enseignement de la langue arabe. Celle-ci est cependant demeurée une référence religieuse, érigée en repère identitaire principal de l'Algérie colonisée. les colons français se désignait comme « algériens » et les

autochtones comme « musulman ». Le mouvement réformiste qui s'est développé en Algérie à partir de 1930 sous l'égide de cheikh Ben Badis résumé la situation de sa devise : « l'Algérie est notre patrie, l'arabe est notre langue et l'islam est notre religion » .

Même quand elle n'est pas proclamée aussi nettement, cette devise reste prégnante dans l'esprit de l'algérien. Le combat pour l'indépendance a été profondément marqué par la motivation de la lutte pour l'islam. Le vocabulaire en porte les marques : le terme qui désigne le combattant (moudjahid) se réfère à la lutte pour la foi (djihad), sa mort au champ d'honneur en fait un martyr (chahid) et l'objectif de l'indépendance fut présenté au peuple comme le retour à l'islam et l'expulsion des infidèles, l'islam demeure une référence principale de l'identité algérienne et la langue arabe en est un élément essentiel. » Grandguillaume (2004 :92-102) .

Aujourd'hui, la question des langues concerne toutes les langues en usage dans ce pays. Mais les réflexions sur la langue arabe et la langue française occupent une place importante dans les recherches sociolinguistiques et didactiques algériennes. Car selon Khaoula Taleb Ibrahimy :

« Toute la société est traversée par deux grands rapports de domination linguistique : Le premier oppose les deux langues d'écriture, l'arabe et le français, l'une qui s'efforce de recouvrer sa place dans la société, l'autre d'asseoir son image de langue de la science et de la modernité, ces deux langues se livrant une compétition acharnée pour le contrôle du champ culturel mais aussi économique et politique du pays. » Khaoula Taleb Ibrahimy (1997 :96)

Ces deux langues se réfèrent à deux identités opposées ; s'interroger sur la place et le maintien du français dans la société algérienne, nous met entre la menace de la langue d'origine, l'arabe ; s'accrocher à la modernité et la civilisation. Ce qui est clair, c'est que : langue, identité, culture, idéologie et politique s'imposent dans cette question. Issue de l'empire colonial français, l'Algérie constitue le plus grand espace culturel francophone. C'est le deuxième pays francophone après la France. Le français, considéré comme une des séquelles de l'histoire de l'Algérie avec son ancien colonisateur, est devenu aujourd'hui un très bel outil communicatif qui permet une certaine fluidité d'interaction entre l'Algérie et l'occident.

Encore une fois d'après G. Grandguillaume, un célèbre anthropologue spécialiste du Maghreb et du monde arabe, affirme que la langue française au Maghreb, et particulièrement en Algérie est :

« Présente non seulement comme résidu de la domination coloniale, mais comme ouverte à un monde différent qui est le monde de la modernité et de la technique » (Grandguillaume, 2004 : 92-102).

Le français est donc un intermédiaire entre l'Algérie et le monde moderne, ou si l'on ajuste nos propos, la langue française va se maintenir au statut d'une langue vernaculaire entre l'Algérie et l'occident.

Un demi-siècle après l'indépendance, la réalité linguistique actuelle montre que la langue française ne semble pas avoir perdu totalement son prestige. Elle occupe toujours une place prépondérante dans la société algérienne malgré toutes les politiques d'arabisation. Les différentes actions de l'arabisation ont conduit à sa réduction, mais non à sa disparition. Achouche (1981 :49) constate que « *malgré l'indépendance et les actions d'arabisation qui s'en sont suivies, les positions du français n'ont pas été ébranlées, loin de là, son étude ayant même quantitativement progressé du fait de sa place dans l'actuel système éducatif algérien* ».

Le français présente en Algérie une dimension complexe qui ne reflète pas son statut officiel de langue étrangère. Il constitue une des composantes du bilinguisme. C'est une réalité vivante et constatée à travers les locuteurs algériens. La présence remarquable du lexique français dans les dialectes et les parlers algériens, en général, le montre clairement.

En outre, les fonctions attribuées au français font de ce dernier une langue de l'information scientifique et technologique, du développement ; c'est pour cela qu'il est considéré comme la langue des lettrés et de la couche sociale la plus favorisée.

Cela montre aussi que le français est doté d'un certain prestige qui a sûrement des influences sur les représentations et donc sur les pratiques langagières des algériens. Le prestige lié à la langue française entant que langue de l'élite et de la démarcation sociale a un impact sur son emploi.

N. Benazzouz explique que :

« La complexité du paysage sociolinguistique algérien [...] Fait que le français, en raison du contact permanent avec les langues en présence, se présente actuellement avec des particularismes qui le distinguent nettement du français standard. C'est l'existence de néologismes lexicaux qui ne peuvent être étudiés que dans un contexte social » Benazzouz (2010 : 02)

Dans cette perspective, le contact permanent du français avec l'arabe algérien et les autres variétés régionales du berbère contribue à lui donner une particularité algérienne qui extrait sa substance des différentes cultures et identités marquant la réalité quotidienne des algériens. Il reste à dire que le français algérien est un constituant d'un ensemble de langues en interaction qui s'influencent les unes sur les autres. Cette interaction permet de constater, à des degrés différents, les traces d'un système linguistique dans un autre système.

Cela explique vraisemblablement l'existence de quelques phénomènes linguistiques qui jouent un rôle limpide et précis dans le processus du développement du français algérien ainsi que dans la fonction communicative de cet usage.

5.3L'usage du calque dans la société algérienne (de l'arabe vers le français) :

Selon une optique didactique, le calque est considéré comme un type d'erreur enregistré dans les classes de langues étrangères, une erreur engendrée par une interférence des structures linguistiques de la langue maternelle avec un déficit linguistique de la langue étrangère. Autrement dit, un locuteur apprenant une langue étrangère doit de facto passer par cette attitude linguistique afin de combler un déficit d'ordre phonétique, lexico-sémantique, morphosyntaxique dans la seconde langue. En outre, la linguistique contrastive, discipline comparatiste, et branche de la linguistique appliquée, vient en réaction à l'ensemble des lacunes enregistrées dans l'enseignement des langues étrangères, et envisage une solution grâce à une comparaison entre les systèmes linguistiques de deux ou plusieurs langues. On peut supposer que dans une situation d'usage d'une langue étrangère dans une situation formelle (l'école). Le calque ne peut avoir autre considération que le fait qu'il soit une erreur, par contre dans un usage fonctionnel ou social de la langue étrangère ce qui est d'actualité dans les sociétés dites plurilingues (l'Algérie) ou même en situation de contacts de langues, cette pratique peut entreprendre plusieurs fonctions dans la mesure qu'elle soit présente dans différentes interactions entre divers interlocuteurs dans presque une panoplie de situations de communication.

A titre d'exemple, dans une interaction entre médecin/ patient, un calque phraséologique n'est pas pour autant exclue du discours du patient, faisant savoir à son médecin qu'il a attrapé un rhume en disant « le vent m'a frappé ». Dans ce cas cette traduction littérale de l'arabe dialectal [drabniriH] a une fonction purement communicative car dans ce registre d'interaction (médecin/patient) la langue française y est la langue de prédilection et plus particulièrement pour les médecins, le patient va aussitôt essayer de s'exprimer en français pour une fin communicative.

Dans un autre contexte, deux algériens francophones dans une pause café, vont prendre du bon temps pour se détendre des charges du travail. Ils vont converser en jouant avec la langue et en insérant des répliques traduites littéralement de l'arabe dialectal vers le français, à ce moment-là, on suppose que l'usage du calque est délibérément pour une fin humoristique, mais aussi un mauvais esprit moqueur, pour des puristes, vu que les deux interlocuteurs maîtrisent la langue de Molière tel des natifs.

La diversité linguistique, pour John GUMPERZ « *est plus qu'une simple affaire de comportement : c'est une ressource communicative dans la vie quotidienne.* » Gumperz (1981 : 27).

Les Algériens traduisent la réalité de leur vie quotidienne en tirant profit de toutes les possibilités que leur offre cette réalité dans sa pluralité et sa diversité. Cette optique nous permet d'établir quelques précisions sur les différentes utilisations du calque ainsi que leurs fonctions communicatives dans le discours, de ce fait, on peut souligner que le phénomène n'est pas exceptionnellement un déficit culturel, lexico sémantique, ou morphologique de la langue française chez un apprenant, cependant, on peut l'envisager dans une perspective

sociale comme étant une pratique langagière contextuellement sociale pour des fins communicatives et des fonctions différentes.

Rappelons que la légitime naissance de cette pratique trouve refuge dans le milieu scolaire plus particulièrement dans les classes de langues étrangères (FLE). Au début des années 70, l'enseignement des langues étrangères s'appuyait sur les différentes approches didactiques mais pas pour autant, car la linguistique contrastive faisait son effet en matière d'originalité et d'efficacité.

Ce fait a été longtemps justifié au détriment d'un modèle discursive qui servait d'exemple pour l'analyse contrastive qui se focalisait sur la nature des interférences et qui essayait par la suite d'élaborer des stratégies de remédiation.

Mais l'exemple en question ne faisait pas figure dans un contexte standardisé vu qu'il s'agissait d'une lettre familiale dans laquelle on peut distinguer un énorme écart par rapport à la norme linguistique académique ; l'émetteur de cette lettre ne donne aucune trace sur son parcours scolaire ni sur le fait qu'il a appris la langue française à l'école. Ça donnait plutôt l'image d'une norme hétéroclite d'un usage purement social.

Le calque dans l'usage social des algériens n'est aussi évident que les autres phénomènes sociolinguistiques (le code switching) il est employé rarement et souvent dans des situations humoristiques.

Grace aux différents instruments de télécommunication disponibles, en particulier, dans les réseaux sociaux, la majorité des locuteurs algériens communiquent entre eux et s'expriment sur des sujets d'actualités, notamment sur le fait politique, par ailleurs, ces locuteurs utilisent différentes pratiques langagières quelques fois ironiques pour dénoncer, se révolter ou tout simplement rigoler. Dans ce contexte, le calque peut servir dans l'humour mais aussi pour véhiculer des messages connotés, ce dernier paramètre est convoité plus particulièrement par un grand nombre de journalistes de la presse francophone du pays. Parmi les journaux dans lesquels s'exercent ces hommes de lettres, on peut citer le journal (le soir d'algerie), dans ce dernier, on bas de la dernière page souvent occupée par un éditorial du fameux journaliste (Boulaam làalem) qui à chaque fois n'oublie pas de mentionner son énigmatique titre (pousse avec eux). Cette expression est une traduction littérale de l'arabe dialectale [DezmçaHoum] qui signifie (je n'ai pas peur de toi, ou ce n'est pas ton problème).

On peut voir clairement que les journalistes algériens utilisent le calque pour ironiser, faire rire ou aller jusqu'à dénoncer une réalité souvent inappréciable par l'opinion publique, ainsi, le calque devient un outil de rhétorique ou de connotation du discours.

6-L'usage du calque dans le milieu estudiantin :

6.1Le parlé des étudiants algériens : un bilinguisme particulier :

L'usage de la langue varie d'un endroit à un autre, d'une société à une autre et plus particulièrement d'un contexte à un autre, autant pour dire que la société estudiantine développe à elle seule un usage spécifique approprié notamment dans différentes situations de communications confinés par un besoin linguistique parfois cognitif ou même créatif , néanmoins, ce parlé peut être considéré bilingue ou plurilingue, cela dépendra cependant du

nombre de langues en présences. Ce qui nous inflige une difficulté à définir le bilinguisme en raison de la situation de communication et les raisons qui conduisent les sujets parlants d'utiliser deux langues ou plusieurs langues différentes dans un même énoncé, mais cela n'empêche pas de citer les définitions proposées par les linguistes :

Pour A. Martinet

« ...Il est nécessaire de redéfinir le terme de bilinguisme (emploi récurrent de deux idiomes par un même individu ou à l'intérieur d'une même communauté) ne serait-ce que pour exclure l'implication très répandue qu'il n'y a bilinguisme que le cas d'une maîtrise parfaite et identique de deux langues en cause. » Martinet (1982 :5)

Martinet essaie de nous faciliter la tâche en nous concoctant cette définition qui met en œuvre le simple fait de percevoir le bilinguisme non pas comme une maîtrise parfaite des deux langues mais un simple usage de deux idiomes propres à un groupe humain.

En Algérie, nous restreignons le bilinguisme à un état scolaire, sans tenir en compte qu'il existe d'autres situations de bilingualité ; entre l'arabe algérien/berbère, berbère/français, arabe algérien/berbère/arabe classique/français.

Par ailleurs, dans le domaine des études supérieures, les étudiants ont tendance à avoir un usage mélangé ou alterné (le code switching) en grande partie, ce mélange se compose des deux variétés dominantes à savoir l'arabe dialectal et le français (diglossie), ce comportement linguistique suscite l'émergence ou la détection de plusieurs anomalies dites linguistiques ou erreurs selon quelques didacticiens, tel que l'interférence, l'emprunt ou encore le calque. Pour les filières autre que linguistiques en l'occurrence scientifiques (biologie, médecine) ou même celles des sciences humaines (droits, science politique, psychologie) la manifestation d'un mélange de codes est vraisemblablement inévitable dans la mesure où ces programmes étudiants semble être étoffés d'une terminologie parfois systématiquement française voire anglaise, mais cette alternance du français et de l'arabe à plusieurs raisons d'être :

- Discordance entre le lexique français et les univers culturels ou institutionnels :

« Le contact de deux langues telles que l'arabe et le français a donné naissance à une sorte de transplantation de la langue qui va au-delà du simple emprunt. ».

« C'est une sorte de bilinguisme qui, grâce à un mélange de termes arabes et français dans les limites d'une même phrase a été pratiqué. Ce parler bilingue se maintient surtout chez les autochtones cultivés qui emploient des termes locaux quand le référent est une réalité locale, des termes français quand le référent renvoie à une réalité technique et scientifique ou même Institutionnelle » (Cheriguen, 2002 : 11).

Cette citation met en lumière la réalité linguistique en Algérie sous la dimension culturelle et institutionnelles, l'évolution de l'emprunt est assez remarquable lorsque celui-ci se

transforme en une sorte de stratégie langagière permettant un concentré lexical plurilingue, par ailleurs cette manifestation linguistique propose une richesse discursive grâce à ce plurilinguisme, on se retrouve avec une panoplie d'expressions qui touchent à plusieurs cultures et plusieurs façon de dire les choses comme la si bien interprété André Meillet lorsqu'il affirmait que les langues se calquent entre elles et que sa débloquent plusieurs issues afin de s'exprimer d'une manière originale et moderne.

Lorsqu'un énoncé renvoie à un référent de la culture locale, les chances de buter sur un plurilinguisme sont remarquablement réduites, autrement dit, le locuteur ne trouvera point la nécessité d'aller chercher l'utilité d'un lexique autre que celui de sa langue sauf si le lexique référentiel de la langue manque à l'appel ; dans ce cas le locuteur se servira d'emblée de toutes les sources lexicales qui se trouvent au dehors du champ lexical de son parlé.

6.2 Le calque dans des situations humoristiques :

Il est clair que le calque prend une dimension humoristique suite à sa perpétuelle utilisation dans des discours pour rigoler et même pour faire rire les gens, cependant, il y a quelques humoristes français d'origines maghrébines qui ont tendance à utiliser différentes pratiques langagières issues du contact de langues (code switching, interférence, calque, français cassé..Etc.).

Entre étudiants de FLE en Algérie, cette pratique a de plus en plus de chance d'être considérée comme un procédé d'humour, elle est tout juste utilisée pour d'autres fins qui aboutissent rarement surtout dans les situations formelles, à titre d'exemple : les enseignants de FLE n'aime pas que les étudiants utilisent des pratiques langagières originales ou créatives, ils ne stimulent guère ce genre de comportement linguistique pour des raisons professionnelles ou personnelles.

Les locuteurs algériens ont tendance à chercher des mots ou des expressions en arabe classique ou dialectal souvent culturelle et qui ont un lointain aspect sémantique par rapport à leurs traductions littérales en français, pour rigoler entre eux ou pour se moquer des gens qui en font un usage inconscient. Cela veut dire que les locuteurs utilisant le calque inconsciemment n'ont pas les mêmes intentions que les autres, cependant, pour ces locuteurs, le calque pourrait bien leur servir comme mécanisme de communication dans l'autre langue, donc pour eux l'aspect culturelle de la langue étrangère est totalement négligé, il n'y a que la culture locale qui puissent combler le déficit culturelle de la langue cible.

En sociolinguistique on parle aussi de normes évaluatives, car selon Marie-Louise Moreau « *Elles consistent à attacher des valeurs esthétiques affectives ou morales aux formes, ainsi quand la propriété va au capital symbolique* » Marie-Louise Moreau (1997 :222) cette citation vient expliciter l'image de l'utilisation du calque pour ces locuteurs.

-PARTIE-02-

L'enjeu du calque dans les pratiques langagières des
étudiants de FLE

Introduction :

Ce deuxième volet de notre travail consistera à expliciter notre recherche, en d'autres termes, faire une analyse sociolinguistique du calque dans les pratiques langagières des étudiants de FLE. La décrire notamment à travers la sélection adéquate de quelques séquences écrites par les étudiants de FLE de l'université de Jijel, dans lesquelles on peut affirmer l'usage régulier du calque dans différentes formes(types de calque), par ailleurs tenter de répondre à notre problématique (les enjeux linguistiques et sociolinguistiques du calque dans les rédactions des étudiants de FLE de l'université de Jijel) grâce à un questionnaire .

Notre corpus se compose en premier lieu de quelques séquences de productions écrites réalisées par des étudiants de FLE dans lesquelles on peut distinguer la récurrence des manifestations du calque. Il s'agit d'une sélection vraisemblablement particulière, car, on a su mettre en exergue uniquement les passages dans lesquels se trouve des traductions calqueuses des deux codes référentielles en l'occurrence (la langue arabe : première langue que les algériens apprennent à l'école, sans oublier évidemment la langue arabe dialectale : langue maternelle par excellence et pratiquée d'une manière régulière par l'ensemble de la communauté linguistique. Ceci dit les vestiges des deux codes seront inévitablement détectés dans les séquences rédigées en français.

Ensuite, on opérera une enquête qui se traduit en un questionnaire visant à mettre en lumière les réponses de 50 étudiants de FLE.

Celui-ci, sera d'autant plus destiné à promouvoir nos hypothèses en d'autres termes (la conscience ou l'inconscience des étudiants à l'égard de leur usage du calque, l'influence du facteur culturel d'une part (expressions dialectales et autres), d'autre part, l'influence de l'appartenance culturelle et religieuse.

Les enjeux de l'usage du calque diffèrent selon le contexte communicatif, on peut utiliser le calque ou des expressions calquées plus ou moins pour rigoler, faire de l'humour entre amis ou se moquer de ceux qui ne maîtrisent pas la langue française.

1. Échantillonnage du corpus :

Comme on l'a déjà mentionné, la sélection de notre corpus s'est établie uniquement par l'intermédiaire de différents passages eux-mêmes tirées de quelques rédactions produites par des étudiants de FLE de l'université de Jijel. Ces rédactions traitent le même thème en l'occurrence « la commercialisation de la fête de l'aïd ».Le thème en question présente une dimension culturelle et sociale de l'Algérie qu'on peut dénicher à travers les différentes expressions dialectales utilisées dans les différentes rédactions.

1.1 Choix du corpus :

Cette sélection aussi minutieuse qu'elle soit est en réalité un travail de recherche établi naturellement dans un seul champ d'investigation qui déterminera au fur et à mesure l'usage d'une traduction littérale dans les rédactions des étudiants de FLE. Le choix de la rédaction est prépondérant en fonction des différentes pratiques langagières et de leur compatibilité avec les éventuelles perspectives qu'on veut présenter.

Le thème de la rédaction pourra pour autant assouvir nos attentes grâce à sa dimension culturelle qui est contextuellement influente dans le choix du lexique et de toute forme linguistique adéquate, en d'autres termes, l'importance du choix de cette rédaction se situe globalement dans le nombre de traductions littérales que nous auront à analyser afin de bien préciser leurs confinements et leurs positions dans l'usage linguistique des étudiants.

1.2Objet et méthode :

Mis à part la sélection de quelques passages écrits des étudiants, Le corpus de notre recherche se compose en partie des réponses des jeunes étudiants à un questionnaire semi-directif. Le recours au questionnaire a pour but de vérifier les attitudes des sujets parlants à l'égard du « calque » utilisé dans des situations formelles ou informelles. Le but est de collecter le maximum d'informations estimées nécessaires à la compréhension du phénomène étudié. L'enquête a été faite en notre présence. Elle est du type semi-directif. Elle permet de recueillir du discours en donnant la liberté à l'informateur de dire tout ce qu'il souhaite dire.

L'échantillonnage a été réalisé à l'université de Jijel. Le recueil de données a été fait par le biais d'un questionnaire distribué à 50 étudiants de FLE représentant les deux sexes. Nous avons exclu les étudiants des autres filières dans la mesure où leurs attitudes vis-à-vis de la langue française sont un peu particulières.

Dans une étude comme la nôtre, qui s'inscrit dans une perspective linguistique et sociolinguistique en même temps, nous nous basons sur le principe de l'analyse contrastive pour décrire les particularités de l'usage du calque chez les étudiants de FLE et ses enjeux.

1.3 Conventions de transcription :

Le tableau ci-dessous informe sur les différents phonèmes rencontrés

Q	ق	palatale emphatique (coup de glotte) et sifflante (allophone)
R	ر	latérale vibrante sonore
Kh	خ	vélaire sourde
H	ح	pharyngale sourde
H	ه	laryngale sourde
Ç	ع	laryngale sourde

2. Analyse des manifestations du calque dans les pratiques langagières des étudiants de FLE :

Dans cette démarche, nous allons faire une analyse purement descriptive qui met l'accent sur les types de calque et son utilisation dans la rédaction, ceci dit, il est inévitable pour nous de formuler quelques suppositions sociolinguistiques que nous essayerons d'alimenter grâce à un argumentaire facilitant par ambivalence notre éventuelle conclusion.

L'image d'un français formé par traduction littérale de l'arabe (classique ou dialectal) figure dans la plupart des passages qu'on a pu récolter à partir des rédactions.

Le français utilisé dans de telles situations est construit à l'aide de formes calquées de la langue maternelle des locuteurs. Les constructions transposées ne prennent en considération ni le sens, ni la structure syntaxique des deux langues, ni les principes de traduction.

- « *Un arabe traduit en français* »
- « *Un arabe dialectal traduit mot à mot en français* »
- « *un français qui ressemble à l'arabe* »

- « *des mots en arabe traduit en français* »
- « *Un français selon une structure arabe* »
- « *Un français prononcé en arabe* »
- « *La langue française avec la grammaire de l'arabe* »
- « *Parler en français et penser en arabe* »
- « *Appliquer la grammaire arabe sur le français pour plaisanter* »

Étudiant 1 :

1[...dans l'année il y a deux fêtes religieuses, la première, le petit aïd, c'est après les trente jours du ramadan...]

Dans ce premier passage, on peut distinguer l'utilisation de l'expression « le petit aïd » pour désigner la fête de l'aïd qui vient juste après la rupture du jeun. Dans cette situation là on est en présence d'un calque phraséologique, en d'autres termes, une expression figée empruntée à la langue maternelle qui se transforme en un calque lorsqu'elle est traduite littéralement à la langue française.

L'expression en arabe dialectale est « l'aïd sghir » est utilisée régulièrement dans l'usage quotidien, cela dit cette expression met en évidence une influence de la langue maternelle.

2 [...on prend par exemple l'état, il fait l'impossible pour que l'aïd tombe dans le vendredi pour qu'elle ne perd pas beaucoup d'argent...]

Dans ce second exemple le même étudiant dans la même rédaction utilise le mot « tombe » pour dire que la fête de l'aïd doit avoir lieu un vendredi.

C'est un calque sémantique de sorte que [tombe=ytiH].

Étudiant 2 :

1[... la fête de l'aïd est destinée pour l'approche de dieu ...]

2[...les gens préfèrent communiquer par téléphone pour féliciter la fête au lieu d'échanger les visites...]

Pour le premier exemple, « l'approche de dieu » est un calque sémantique qui est traduit littéralement de la langue arabe, car en français, on pourra dire avoir foi en dieu.

Dans le deuxième exemple, « féliciter la fête » est un calque sémantique traduit littéralement de l'arabe, en français on dit « souhaiter une bonne fête »

On remarque que l'étudiant 2 ne calque que de l'arabe classique, on peut supposer qu'il est plutôt influencé par la langue arabe que par sa langue maternelle, ou seulement que les deux expressions n'ont pas d'équivalent de l'arabe dialectal.

Étudiant 3 :

1[...votre père et votre mère ne vous protégeront pas demain devant dieu...]

Dans cet exemple, toute l'expression est calquée de l'arabe dialectal, [ghadwa çand rabi matjber ni bouk ni mek] un calque phraséologique, à la place on devra dire, seules nos bonnes actions pourront nous sauver le jour du jugement.

2[...il faut mettre des limites pour protéger nos valeurs et nos traditions...]

Dans ce passage, l'expression [mettre des limites] est un calque phraséologique qui veut dire cesser de faire une chose qui a souvent un caractère néfaste.

Étudiant 4 :

[...les vêtements pour les enfants, leurs affaires scolaires et beaucoup de choses qui permettent à l'individu de penser aux charges, et non pas aux valeurs de ces fêtes...]

Dans cet exemple [permettent] est un calque sémantique traduit littéralement de l'arabe dialectal, dans ce contexte on peut dire que l'équivalent en français c'est le mot [poussent] donc, on pourra dire « tous ces achats poussent l'individu à penser aux charges »

Étudiant 5 :

[... aussi la fête de l'aïd relie les gens...]

Le mot [relie] est un calque sémantique, c'est une traduction littérale de l'arabe classique.

Le mot équivalent en arabe c'est le verbe [yarbout] qui veut dire : lier, attacher...etc.

Le sens de ce mot en français est « permettre aux gens de se rapprocher les uns des autres » surtout entre membres de la famille.

Étudiant 6 :

[...l'une des figures de ce phénomène...]

Le mot « figures » est un calque sémantique, c'est une traduction littérale de l'arabe classique.

En arabe classique on dit [wajH] ou [woujouH] au pluriel même si on peut dire qu'un synonyme du mot « figure » peut être utilisé régulièrement en français dans le même contexte sémantique [face] qui désigne l'un des coté de quelconque objet ou l'état dans lequel se présente quelque chose . Donc, l'équivalent en français serait [...l'une des faces de ce phénomène...]. Ici l'étudiant s'est appuyé catégoriquement sur sa langue maternelle pour s'exprimer en français.

[...la négligence et le manque d'intérêt vers ce jour...]

Le mot [vers] est un calque sémantique, c'est une traduction littérale de l'arabe classique

Le mot équivalent en arabe est [li] dont le sens est adapté ici grâce au mot [vers], mais l'équivalent en français serait [pour ce jour...].

Encore une fois la langue maternelle se manifeste dans son aspect sémantique, on peut constater un déficit lexical.

[...ont obtenu cette opportunité pour lever les prix ...]

Le mot [lever] est un calque sémantique, c'est une traduction littérale de l'arabe dialectal, l'équivalent du mot en arabe c'est [ytalaç] qui veut dire augmenter lorsqu'on parle des prix généralement.

À la place on mettrait [augmenter les prix].

On peut remarquer que le facteur culturel de la langue vient affecter les pratiques langagières de l'étudiant et le pousse à calquer lors d'une production écrite.

[...comme les dépenses de la rentrée scolaires arrivent à la fête l'aïd, qui pose une grande charge sur le dos des familles...]

Dans cet exemple, il y a deux calque, le premier « ...arrivent à la fête de l'aïd » c'est un calque sémantique, il s'agit d'une traduction littérale de l'arabe dialectal [yjiw flaçid] qui signifie que les dépenses de la rentrée scolaire sont suivies par celles de l'aïd.

La deuxième expression [...pose une grande charge sur le dos...] est un calque phraséologique, c'est la traduction littérale, de l'arabe classique d'une expression figée ; dans ce cas-là, l'équivalent en français serait [pénible]

Dans l'arabe dialectal, il y a des constructions lexicales ou des formations de mots plus hétéro géniques que celles d'une langue ou de la langue française, cette liberté de constructions phrastique dans l'usage quotidien devient avec le temps un mécanisme dans la production linguistique, ceci dit, l'étudiant adapte non seulement une stratégie de traduction littérale, mais aussi, tout un mécanisme usuel de sa langue maternelle.

[...le manque de sensibilité entre les gens...]

Dans cet exemple [sensibilité] est un calque sémantique, il s'agit d'une traduction littérale de l'arabe classique [iHssas] qui prend le sens de compassion, ou de solidarité, donc on peut mettre à la place [le manque de solidarité entre les gens]

Ici on suppose que l'étudiant s'appuie sur la langue arabe classique sous l'influence de celle-ci

Étudiant 7 :

[...les musulmans se sont éloignés de la prière ...]

Dans cet exemple le participe passé [éloignés] est un calque sémantique, c'est une traduction littérale de l'arabe classique, le mot en arabe c'est [yabtaçid], ça prend le sens [devenir non-pratiquant] l'influence de la culture religieuse de l'islam pousse inévitablement l'étudiant à traduire littéralement sans préalable.

Étudiant 8 :

[...elle s'appelle aussi la petite fête par rapport à la grande qui s'appelle « aïd kebir »...]

L'expression [petite fête] est un calque sémantique, c'est une traduction littérale de l'arabe dialectal [l'aïd sghir] qui signifie la fête de l'aïd qui vient juste après la rupture du jeûne, et la deuxième célébration s'appelle [l'aïd qebir] c'est la fête qui consiste à sacrifier de moutons afin de perpétuer la tradition sunnite du prophète, donc le mot [grande] est aussi considéré comme un calque sémantique qui traduit littéralement l'expression [l'aïd qebir]

On suppose que l'influence provient de la culture algéro-musulmane et du fait que l'expression n'est utilisée que sous sa forme dialectale.

[...il pense uniquement à comment gagner dans l'aïd en oubliant le côté religieux de cette fête...]

Dans cet exemple, l'expression [comment gagner dans l'aïd] est un calque phraséologique, il s'agit d'une traduction littérale de l'arabe dialectal [yarbeHfelaïd] qui signifie : bénéficier d'une excellente rentabilité durant les jours de fêtes.

Un usage plutôt dialectal, cette expression est typiquement algérienne, elle prend place dans le parlé des commerçants ou des consommateurs irritant à l'égard des prix.

Étudiant 09 :

[...déshabiller la société de ses valeurs et ses traditions...]

Dans cette phrase, le verbe [déshabiller] est un calque sémantique, une traduction littérale de l'arabe classique. En arabe, on a tendance à utiliser ce mot en parlant de la société et de l'éthique [toçarielmodjtamaç] , l'étudiant 09 veut donner l'impression que son usage de cette expression peut être reconnue même en français, on français on dit [priver ou dénuer la société] on peut affirmer que l'étudiant n'est pas dans l'erreur en calquant mais il a seulement un déficit culturel, car le mot [dénuer = déshabiller] mais il n'ont pas vraiment le même sens dans ce contexte .

-[...les hommes vont à la mosquée pour faire la prière alors que les femmes font le ménage et présentes toutes les catégories de gâteaux...]

Dans ce deuxième exemple, l'expression [catégories de gâteaux] est un calque sémantique de l'arabe dialectal, en arabe on dit [anwaçelHalawiyat] qui est l'équivalent de [toutes sortes de gâteaux ou des gâteaux à volonté].

Étudiant 10 :

[...une occasion pour la réconciliation et la joie non pas pour s'enrichir sur le dos des pauvres...]

Dans cet exemple, l'expression [gagner sur le dos des gens] est un calque phraséologique, c'est une traduction littérale de l'arabe dialectale [yarbeHçladaHrelfaqir] en français on pourrait dire s'enrichir au détriment des pauvres.

La dimension culturelle est omni présente, elle incite l'étudiant à écrire selon le contexte en utilisant les mots et les expressions adéquates.

2.2 Caractéristiques :

Dans les différents passages que nous avons pu analyser, Il est clair que la production des calques est inconsciente car elle est due à deux codes qui se mêlent.

Le calque produit dans les exemples analysés est un « *calque-référence* ». Il s'agit d'un calque produit dans un contexte un peu particulier et pour un but particulier.

La manifestation du calque est omni présente, une seule langue à la fois utilisée (le français) mais avec quelques surprise sur le coté lexical notamment avec la présence des différentes formes ou phrases toutes faites, transposées sémantiquement de l'arabe au français.

Il y a lieu de dire qu'une remarquable absence du calque morphologique ne nous laisse pas indifférent, néanmoins, que ce type de calque apparaît seulement dans des situations très particulières du contact de langues. A vrai dire, ce type de calque ne peut se manifester uniquement lorsque les deux langues en contact présentent la même structure morphologique telle que l'ensemble des langues latines (un même alphabet =une même forme écrite).

En revanche dans ce travail, on est en présence d'un groupe d'étudiants algériens qui considère l'arabe dialectal comme langue maternelle et l'arabe classique comme première langue du pays ; donc, l'utilisation d'un calque morphologique ne peut être envisagée.

La plus grande partie des expressions traduites littéralement par les étudiants sont issues de l'arabe dialectal, c'est-à-dire que la transposition sémantique effectuée provient d'une dimension plus au moins culturelle que linguistique. Cela pourrait bien nous démontrer une certaine fluidité dans cet usage vu que la quasi-totalité de cette masse d'étudiants maîtrise très bien la langue française.

Afin de mieux étoffer notre analyse, le tableau ci-dessous permettra un plus minutieux angle descriptif des différentes manifestations du calque dans les rédactions des étudiants de FLE.

Mots et expressions calquées	Type de calque	Langue de référence sémantique	Équivalent en français
le petit aïd	Calque phraséologique	Arabe dialectal	La fête de l'aïd qui vient juste après la rupture du jeûne
il fait l'impossible pour que l'aïd tombe dans le vendredi	Calque sémantique	Arabe dialectal	Il fait en sorte que l'aïd ait lieu un vendredi
l'approche de dieu	Calque sémantique	Arabe classique	Avoir foi en dieu
féliciter la fête	Calque sémantico-phraséologique	Arabe dialectal	Souhaiter une bonne fête
votre père et votre mère ne vous protégeront pas demain devant dieu	Calque phraséologique, une traduction littérale mot à mot	Arabe dialectal	Seules nos bonnes actions pourront nous sauver le jour du jugement
les vêtements pour les enfants, leurs affaires scolaires et beaucoup de choses qui permettent à l'individu de penser aux charges, et non pas aux valeurs de ces fêtes	Un calque sémantique	Arabe classique	Tous ces achats nous incitent à penser aux charges
l'aïd relie les gens	Calque sémantique	Arabe classique	permettre aux gens de se rapprocher les uns des autres
l'une des figures de ce phénomène	Calque sémantique	Arabe classique	L'une des caractéristiques de ce phénomène
la négligence et le manque d'intérêt vers ce jour	Calque sémantique	Arabe classique	la négligence et le manque d'intérêt pour ce jour
lever les prix	Calque sémantique	Arabe dialectal	Augmentation des prix
comme les dépenses de la rentrée scolaires « arrivent » à la fête l'aïd	Calque sémantique et	Arabe dialectal	les dépenses de la rentrée scolaire sont suivies par celles de l'aïd

qui pose « une grande charge sur le dos » des familles	Un calque phraséologique	Arabe dialectal	Des charges accablantes
le manque de sensibilité entre les gens	Un calque sémantique du mot « sensibilité »	Arabe classique	Le manque de solidarité entre les concitoyens
les musulmans se sont éloignés de la prière	Un calque sémantique	Arabe classique	Ils deviennent des non-pratiquants
comment gagner dans l'aïd	Calque sémantique	Arabe dialectal	Bénéficiaire d'une excellente rentabilité pendant les jours de fêtes
déshabiller la société de ses valeurs et ses traditions	Calque sémantique	Arabe classique	Priver la société de ses valeurs et ses traditions
les hommes vont à la mosquée pour faire la prière alors que les femmes font le ménage et présentes toutes les catégories de gâteaux	Un calque sémantique	Arabe classique	Toute sorte de gâteaux ou servir des gâteaux à volonté
une occasion pour la réconciliation et la joie non pas pour s'enrichir sur le dos des pauvres	Un calque phraséologique	Arabe dialectal	<ul style="list-style-type: none"> • S'enrichir au détriment des pauvres

Il y a une certaine particularité dans le choix du calque si celui-ci est un usage conscient car en s'appuyant sur les différentes analyses des passages sélectionnés, on s'aperçoit qu'une majeure partie nous propose des calques sémantiques ou phraséologiques.

On peut remarquer aussi une importante richesse de calques phraséologiques fournis en grande partie par l'arabe dialectal qui est tout bonnement la langue maternelle de la majorité des étudiants. Rappelons que le calque phraséologique (expression figée provenant d'une culture commune à un groupe social) peut éventuellement s'avérer un facteur majeur influençant les locuteurs dans leurs rédactions.

Le tableau ci-dessous, démontre le mode ou le mécanisme par lequel un calque peut être élaboré au dépend d'un travail conceptuel et mémoriel, on peut ainsi faire un représentatif descriptif de la classification des calques selon leur manière d'évoluer.

<p>-Un arabe traduit en français</p>	<ul style="list-style-type: none"> -les musulmans se sont éloignés de la prière -la négligence et le manque d'intérêt vers ce jour - l'approche de dieu - déshabiller la société de ses valeurs et ses traditions
<p>-Un arabe dialectal traduit mot à mot en français</p>	<ul style="list-style-type: none"> - comment gagner dans l'aïd - votre père et votre mère ne vous protégeront pas demain devant dieu - le petit aïd - lever les prix
<p>- des mots en arabe traduit en français</p>	<ul style="list-style-type: none"> - le manque de sensibilité entre les gens - les vêtements pour les enfants, leurs affaires scolaires et beaucoup de choses qui permettent à l'individu de penser aux charges, et non pas aux valeurs de ces fêtes - déshabiller la société
<p>- La langue française avec la grammaire de l'arabe</p>	<p>la négligence et le manque d'intérêt vers ce jour</p>
<p>-Parler en français et penser en arabe</p>	<p>- qui pose « une grande charge sur le dos » des familles</p>

3. Analyse sociolinguistique des manifestations du calque :

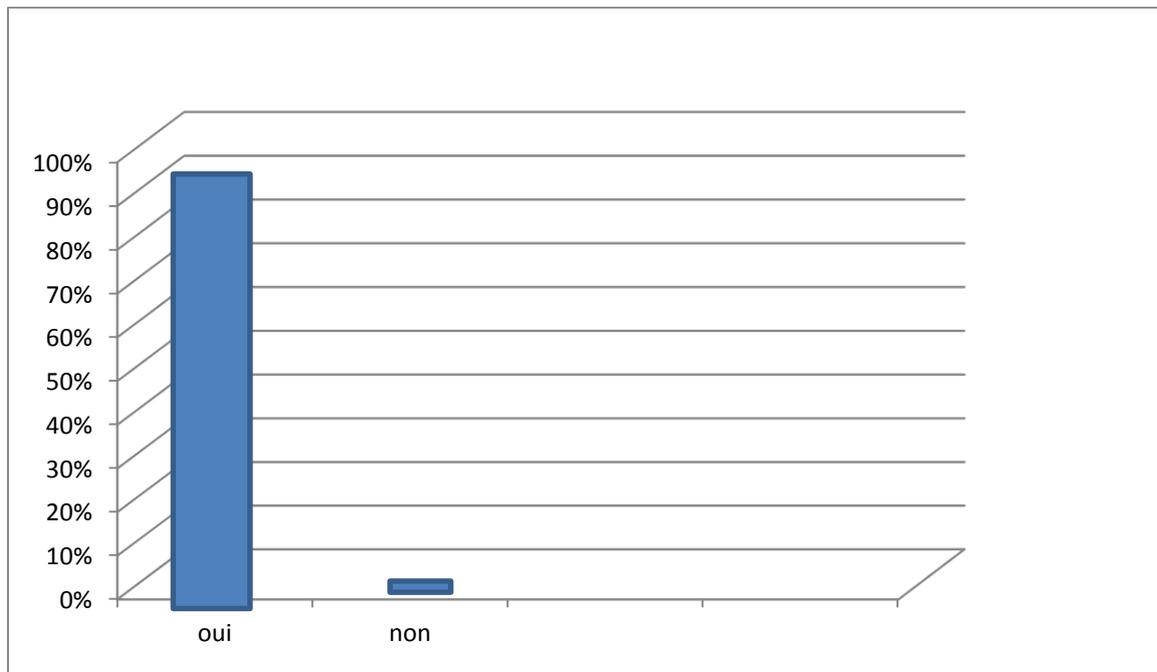
Dans cette perspective, l'analyse suivante révèle plus au moins les différentes caractéristiques de l'usage du calque, en d'autres termes, les différents enjeux de cette pratique en fonction de la situation estudiantine évoquée auparavant, pour quel soit plus limpide, le tableau suivant va rendre compte du pourquoi de notre problématique ainsi que la justesse de nos hypothèses.

L'influence culturelle	-Lorsqu'on est en présence d'une expression qui trouve refuge dans le sociolecte algérien (votre père et votre mère ne vous protégeront pas demain devant dieu) le locuteur conscient ne fera jamais ça tout en sachant que cette expression relève d'un usage informel
Le souci de créativité	-Pour des étudiants maîtrisant la langue française, l'une des stratégies de l'écriture est purement créative, le calque est cependant un outil esthétique au fur et à mesure qu'il puisse être accepté par le destinataire
l'influence religieuse	On prenant en compte la dimension religieuse de l'étudiant, on peut constater une différence entre le locuteur croyant qui puisera sans doute dans la culture religieuse pour argumenter sa position, et un autre étudiant non croyant qui ne trouvera jamais se souci de distinction (les musulmans se sont éloignés de la prière)
Réussir dans les études	Un étudiant loin du niveau sollicité utilisera le calque consciemment tout en ayant l'impression que c'est un acte permettant de combler un déficit lexical, culturel de la langue française
Pour des fins humoristiques	On jugerait irrationnel qu'un étudiant use d'un calque pour faire rire son enseignant, mais il peut éventuellement le faire avec ses collègues (le contexte)

3.1 Réalité du calque dans les pratiques langagière :

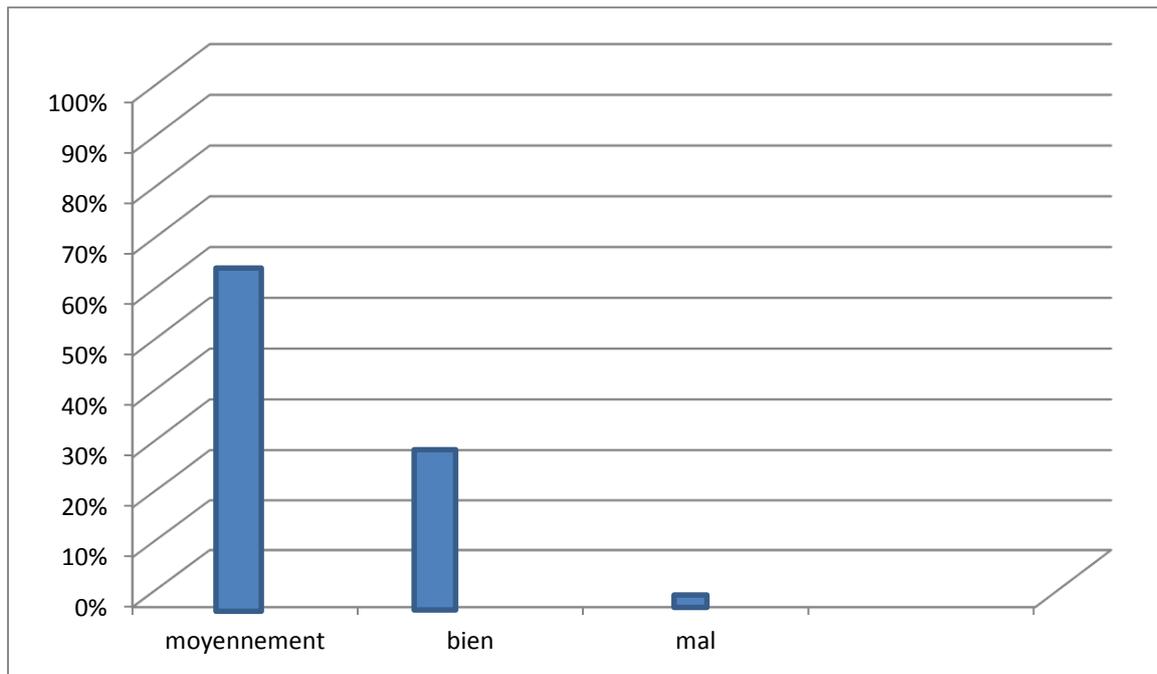
3.1.1 Jugement évaluatifs des compétences en français :

À la question « parlez-vous le français ? » tous les étudiants ont opté pour la réponse « oui » soit 100 % des étudiants parlent le français, ce résultat n'est en aucun cas surprenant vu que ce groupe d'étudiants est inscrit dans le département de langue et littérature française.



L'histogramme ci-dessus montre que l'écart est suffisamment important, par ce qu'il s'agit de l'utilisation de cette langue sans pour autant juger de leurs compétences en français.

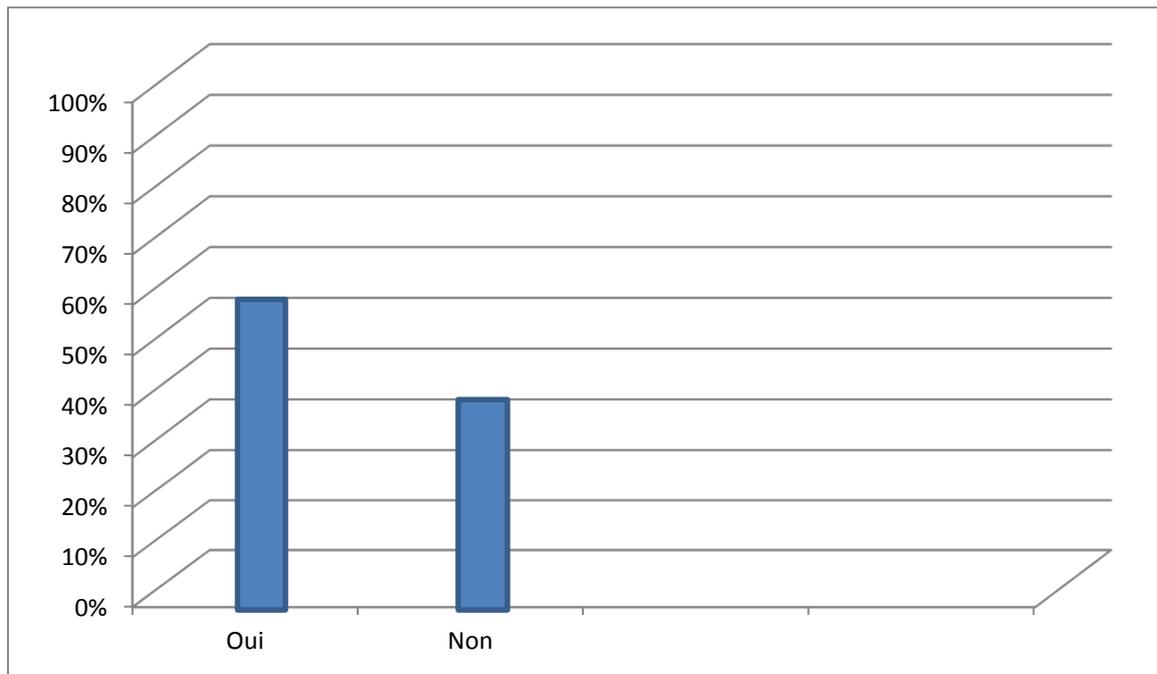
C'est la question « comment estimez vous parler le français » qui fait apparaitre les jugements évaluatifs des compétences en français. L'histogramme ci-dessous représente les réponses de nos enquêtés.



Plusieurs éléments peuvent avoir un impact à cette question. L'auto-estimation faite par les enquêtés de leur compétences en français met en question la fiabilité des réponses. L'image de soi, l'image qu'on veut donner à l'autre. Joue ici un rôle très important.

3.1.2 Le « calque » et ses contextes d'utilisation (l'usage quotidien)

Dans le but de vérifier l'usage du « calque » chez ce groupe d'étudiants, nous avons posé aux étudiants interrogés la question : « Vous est-il arrivé d'utiliser un « calque » ? ». Les données chiffrées dans l'histogramme ci-dessous dénotent une conscience linguistique aigüe de la part des enquêtés concernant l'usage du français et tout ce qui n'est pas conforme à la norme de la langue française.



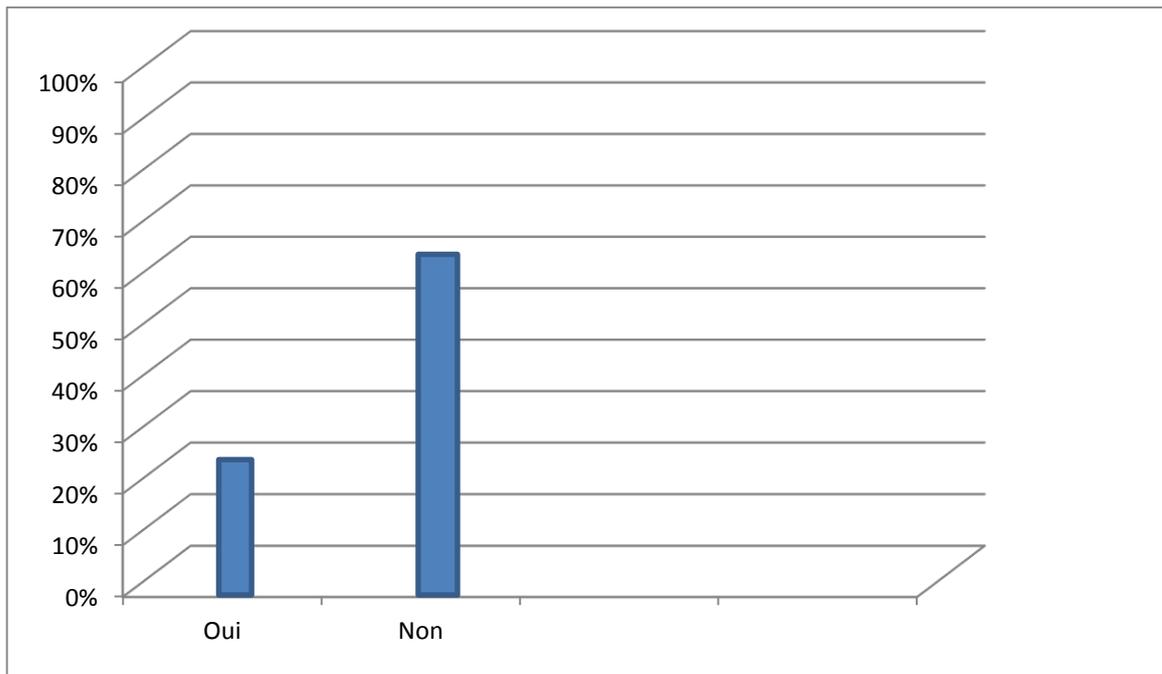
60% des étudiants utilisent un calque ou une traduction littérale dans leur usage quotidien, ce constat démontre que même les étudiants de FLE sollicitent cette pratique langagière dans un contexte particulier à savoir la vie de tous les jours.

Rappelons que les 40% qui restent utilise une langue dépourvue de toute traduction littérale.

3.1.3-Le calque et ces contextes d'utilisation :

A travers la question « vous est-il arrivé d'utiliser le calque dans la rédaction d'une dissertation ? » nous visons à vérifier l'envergure et les différents contextes dans lesquels un calque peut être utilisé.

Les réponses représentées dans l'histogramme ci-dessous montrent que le contexte d'utilisation du calque est assez particulier, en d'autres termes, la traduction littérale est susceptible à être employée même dans la rédaction d'une dissertation ou une thèse universitaire, mais cela mériterait forcément une explication.



Dans ce contexte-là, on peut remarquer que la majeure partie des étudiants (65%) évitent cette pratique dans une situation formelle « rédaction des dissertations », cela n'empêche pas une pratique du calque par quelques étudiants qui ont su le souligner et nous faire part d'une explication plausible

« Cela me facilite la rédaction, et aussi, parce que j'ai beaucoup de connaissances que j'ai acquises en arabe »

« Parfois, j'oublie le mot en français, alors j'essaie de traduire des mots des en arabe qui ont le même sens »

« Parce que c'est plus facile »

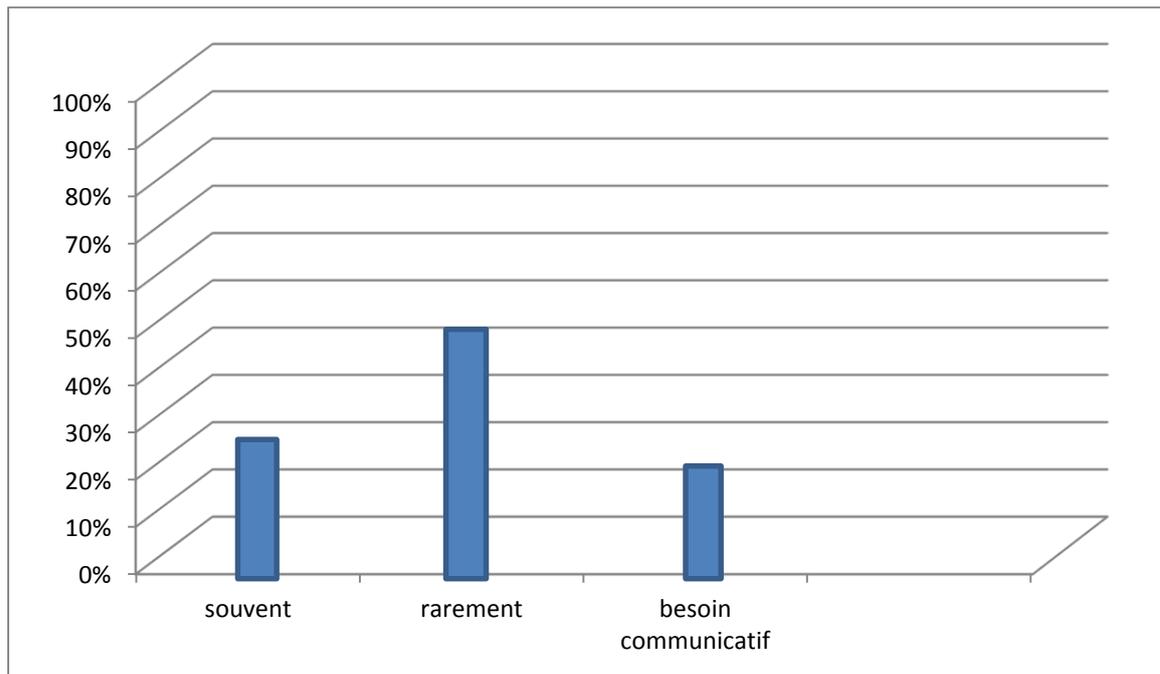
« Pour donner des exemples ou pour expliquer une idée »

« Parce que je trouve pas l'équivalent en français »

« Parce que je connais pas le mot en français »

3.2 Comment s'effectue « le calque » : (réfléchir en arabe et s'exprimer en français) :

Le calque peut prendre vie grâce à plusieurs mécanismes, à travers la question « vous arrive-il de réfléchir en arabe et s'exprimer en français » on veut vérifier l'élaboration du calque grâce à une réflexion en arabe (conceptualisation) qui se transforme en un mot ou une expression en français.



50% des étudiants emploient rarement cette façon de produire un calque, alors que 28% le font très souvent ; les 22% qui restent réfléchissent en arabe et s'expriment en français uniquement pour des besoins communicatifs comme peuvent en témoigner les affirmations des étudiants :

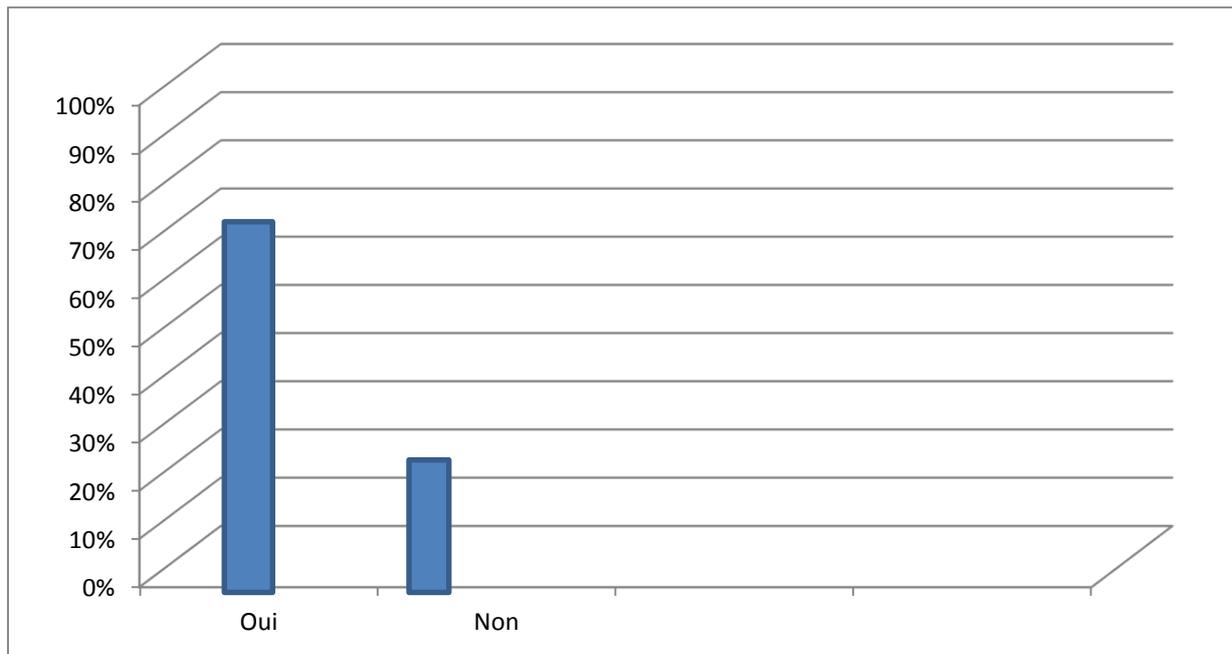
« Je le fais lorsqu'on se met à parler en français, moi et mes copines »

« Quand je veux expliquer à mon grand père les notions évoquées dans les informations du soir sur la chaîne algérienne, seulement parce qu'il ne comprend pas l'arabe »

Dans ce dernier témoignage, on peut remarquer non seulement l'usage de ce mécanisme (réfléchir en arabe et parler en français » mais aussi, la dimension sociale dans laquelle cette pratique peut devenir nécessaire et privilégier pour un besoin tantôt communicatif qu'informatif.

3.3 L'influence culturelle :

À travers la question « pensez-vous que votre culture vous incite à employer le calque ? » notre enquête arrivera non pas à une découverte mais à une confirmation de nos hypothèses, l'histogramme ci-dessous le démontre clairement.



Pas moins de 75% des étudiants affirment que la dimension culturelle (Algérie) les incite en grande partie à employer le calque.

Les 25% restant affirme que la culture n'influe en rien dans leur usage du calque, pour mieux appréhender leurs réponses, on a pu récolter quelques réponses représentant leur témoignage :

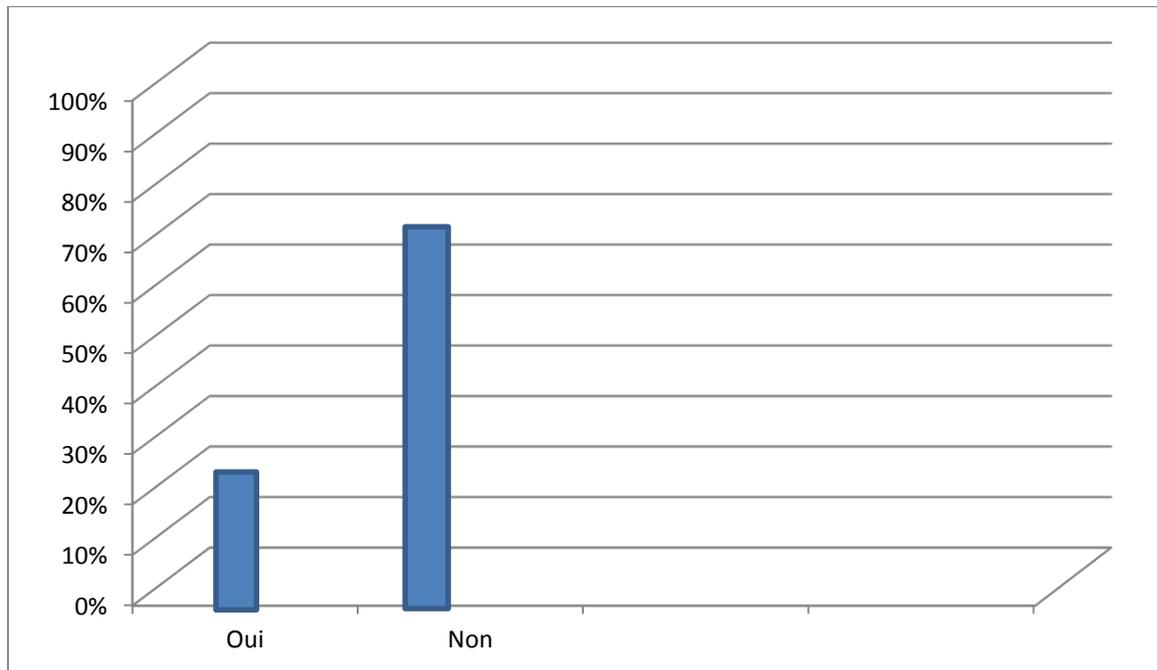
« Depuis tout petit, j'ai vécu dans une famille francophone, de plus les chaînes françaises en fait en sorte que je développe un français de natif »
« De l'école primaire jusqu'au secondaire, j'ai pu répondre correctement à de nombreux exercices de grammaire sans pour autant connaître la règle, je me disais comment je peux le faire à tous les coups ! »

Ces témoignages aussi consistants qu'ils peuvent être, ne représentent qu'un petit nombre d'étudiants et encore une fois ce n'est pas l'exception qui confirme la règle.

3.4 « Le calque » un acte conscient :

À travers la question « vous arrive-t-il de traduire littéralement tout en étant conscient ? »

On veut essayer d'affirmer notre hypothèse sur ce propos ; serait-il possible qu'un étudiant de FLE utilise le calque consciemment ? Grâce aux différentes réponses que nous avons pu enregistrés chez les étudiants, l'histogramme ci-dessous va nous révéler la réalité de cet acte.



Pas moins de 72% des étudiants affirme leur inconscience lorsqu'ils font usage d'un calque, les 27% restant nous confirme que le calque peut s'avérer un acte conscient, quelques étudiants dévoilent par leurs témoignages qu'ils utilisent le calque consciemment mais ils précisent minutieusement que cette pratique est sollicitée rarement :

« Il y a des cas ou je suis obligé d'utiliser la traduction littérale »

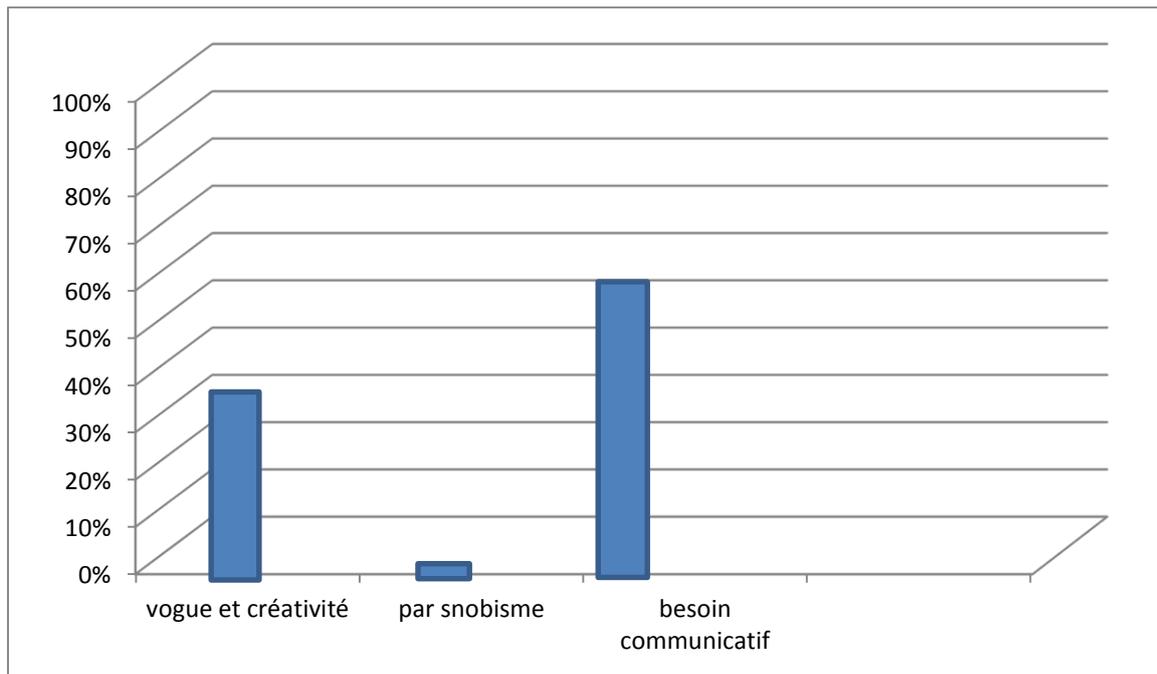
« Je le fais avec mes amis qui ont une certaine maîtrise de la langue française pour rigoler et aussi, on se lance parfois des défis de celui qui construire le plus grand nombre de phrases traduites littéralement, mais parfois, c'est inévitable, quand on traduit des expressions idiomatiques, on trouve plus d'équivalent »

Les témoignages des étudiants sont plus au moins significatifs, le faite de calquer tout en étant conscient se développe uniquement au fur et à mesure qu'il soit placé dans des contextes particuliers et hétéroclites au dépend de leur caractère exceptionnel.

3.5« Le calque » une activité langagière créatrice :

Pour autant cette phrase à été discerné à l'acception la plus représentative du mot «littérature », selon la définition sociolinguistique du calque, ce dernier peut être utilisé par snobisme ou pour exprimer la volonté de paraître à la mode (Darbelnet sociolinguistique concept de base).

À travers la question « dans quel but vous vous arrive-t-il d'utiliser le calque ? » on songe à vérifier l'envergure de cette pratique, et autrement dit, pour quelles réalités le calque peut s'avérer utile ? L'histogramme ci-dessous représente les différents témoignages des étudiants.



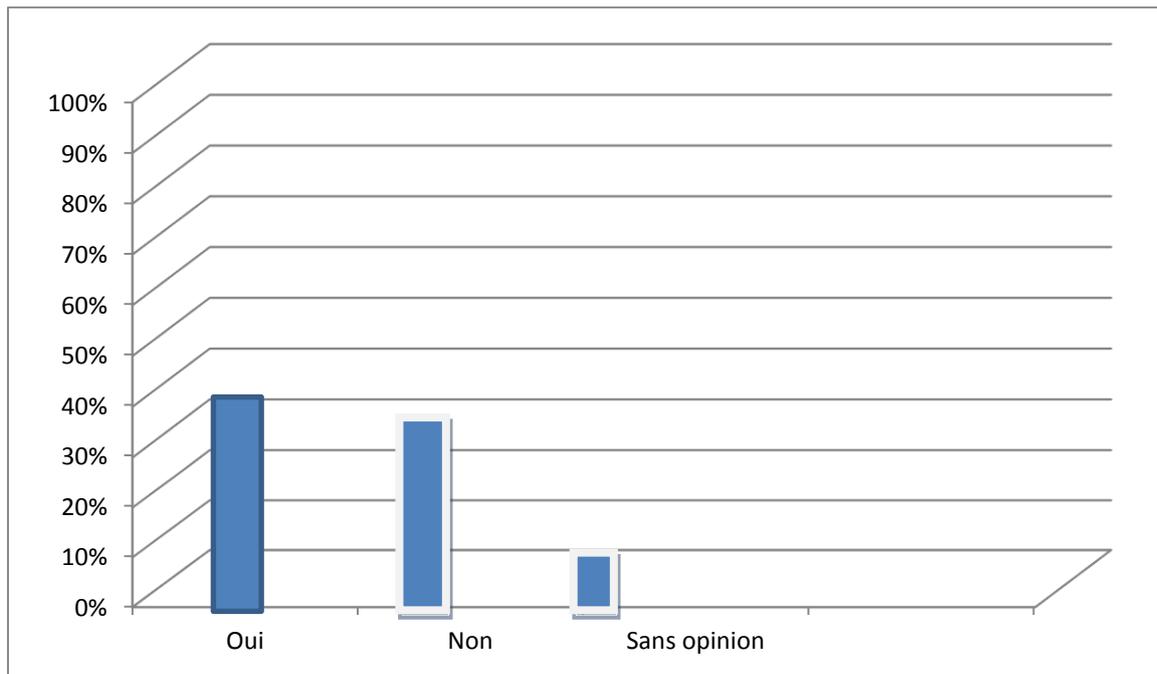
Un constat remarquable à souligner, plus de 60% des étudiants de FLE affirment leur usage du calque pour un besoin communicatif, 38% l'utilise pour la créativité linguistique, et seulement 2% déclarent leur emploi du calque par snobisme.

Donc cela nous laisse s'interroger sur la réalité du calque chez les étudiants de FLE, une réalité plutôt éloignée de la norme.

3.6 Le calque et sa dimension religieuse :

Pour mieux clarifier notre enquête, on trouve nécessaire d'avoir une réponse sur la question qui va peut être nous permettre de confirmer notre hypothèse, à travers la question « vous arrive-t-il d'être influencé par la culture religieuse dans l'usage du calque ? » on veut affirmer l'influence de la religion sur les pratiques langagières et en particulier sur le calque et ses différents contextes d'utilisation.

Comme pour les autres questions, on a recueilli différentes réponses comme le démontre l'histogramme ci-dessous.



On remarque que 42% des étudiants sont influencés par la culture religieuse dans l'utilisation du calque soit un chiffre important qui nous laissera confirmer notre hypothèse même si ces informations proviennent des réponses respectives de ces étudiants qui ne sont pas pour autant des réponses à forte crédibilité.

Cela n'empêche pas la manifestation de quelques témoignages plutôt convaincants :

« Il y a des mots dans le lexique du coran qu'on ne peut pas traduire autrement qu'avec un calque afin d'essayer de garder l'emprunte divine »

« La structure stylistique et linguistique des savants musulmans est importante dans la compréhension d'un texte religieux, on doit garder le même sens »

3.7 Quelques mots ou expressions calquées avec leurs équivalents en français :

A travers cette demande, on a pu recueillir quelques mots et expressions que les étudiants connaissent ou ont déjà utilisés dans un contexte particulier.

Mots ou expressions calquées	Équivalent en français
J'ai frappé une cigarette	J'ai fumé une cigarette
Elle a coupé la rue	Elle a traversé la rue
Être frappé d'un coup d'œil	Avoir de la mal chance
Il écrit la maison sur son nom	Il a mis la maison sur son nom
Il a jeté ses enfants	Il a abandonné ses enfants

Il lui donne un café	Il lui donne un pot-de-vin
Le train m'a laissé	J'ai raté mon train
Je suis tombé comme un chien	Je me suis gravement blessé
Le courant m'a frappé	J'ai été électrocuté
Je suis plein	Je suis rassasié

Les différentes expressions représentées dans ce tableau appartiennent au répertoire verbal de ces jeunes étudiants et qu'ils utilisent régulièrement dans la vie quotidienne ; ces jeunes locuteurs ne nient pas avoir déjà fait usage d'un calque cependant ils affirment que cette pratique se manifeste dans un confinement contextuel et particulièrement pour un besoin communicatif.

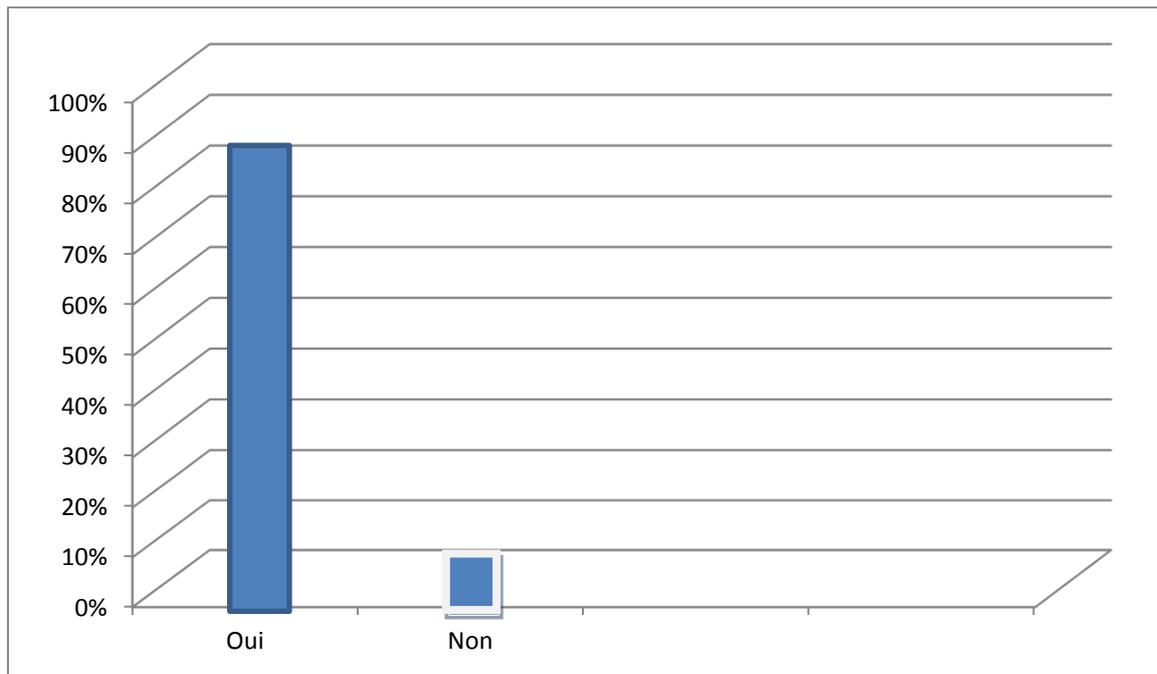
Il est important de rappeler la conscience des locuteurs lorsqu'ils affirment employer une traduction littérale en fonction d'un déficit lexical ou culturel du français.

3.8 Usage et écart par rapport à la norme :

Il est préférable d'aborder cette question car au fur et à mesure que les locuteurs font usage du calque, le degré de normalisation de cette pratique augmente (normes évaluatives) sur un plan synchronique de la langue, cela voudrait dire que la traduction littérale subit une valorisation sociale.

À travers la question « pensez-vous que l'usage du calque dans la communication quotidienne peut déformer la langue ? » on veut décrire les attitudes des interlocuteurs et leur position par rapport au calque au détriment de la langue de tous les jours.

L'histogramme ci-dessous le démontre clairement.



Il est clair que la majorité des locuteurs assertent que la langue peut éventuellement subir des déformations au fur et à mesure que le calque s’y mêle.

On peut déduire que la norme repousse une reconnaissance formelle de cette pratique mais paradoxalement, l’usage perpétue cette récurrente manifestation grâce aux chiffres qu’on a pu rassembler en d’autres termes, la norme devra se confronter très longtemps à ce genre de pratique si éventuellement, elle veut dévaloriser toute sorte d’usage qu’elle voit nuisible aux règles conventionnelles de la langue.

4. Remarques particulières :

Nous avons posé à nos enquêtés une question concernant les particularités et les caractéristiques du « calque » utilisé à des fins communicatives. Cette question vise à décrypter et à expliciter les images de nos informateurs sur ce point pour voir comment il est formé par rapport au français standard.

Les étudiants interrogés insistent sur sa différence par rapport au français. Il s’agit d’une faute ou d’une déformation faite dans le but de plaisanter.

- « *des fautes qui font rire* »
- « *C’est utiliser des fautes en français pour plaisanter* »
- « *C’est un français faux mais qui fait rire* »
- « *C’est déformer le français pour rire* »

D’autres étudiants ont évoqué une autre idée. Il s’agit d’un écart, d’une création langagière faite de façon consciente, voulue, et « exprès ».

- « *essayer de démontrer un aspect esthétique dans le langage, se montrer créatif* ».

L’image d’un français formé par traduction littérale de l’arabe (classique ou dialectal) figure dans la plupart des réponses de nos enquêtés. Le français utilisé dans de telles situations est construit à l’aide de formes calquées de la langue maternelle des locuteurs. Les

constructions transposées ne prennent en considération ni le sens, ni la structure syntaxique des deux langues, ni les principes de traduction.

- « *Un arabe traduit en français* »
- « *Un arabe dialectal traduit mot à mot en français* »
- « *un français qui ressemble à l'arabe* »
- « *des mots en arabe traduit en français* »
- « *Un français selon une structure arabe* »
- « *Un français prononcé en arabe* »
- « *La langue française avec la grammaire de l'arabe* »
- « *Parler en français et penser en arabe* »
- « *Appliquer la grammaire arabe sur le français pour plaisanter* »

L'influence flagrante d'une certaine culture parfois religieuse sur le choix des manifestations de cette pratique langagière. Pour dire que l'usage varie grâce à la culture ou plutôt grâce aux différents facteurs extralinguistiques qui ont un impact considérable sur les nombreuses pratiques langagières qu'on peut déterminer dans une situation de contact de langues.

6. Les enjeux du calque dans les pratiques langagières des étudiants :

D'après l'analyse des manifestations de ce phénomène (calque) dans les pratiques langagières des étudiants, de prime abord dans leurs rédactions respectives, ensuite, à partir du questionnaire qui nous a délivré quelques éclaircissements sur le problème posé, la traduction littérale est inéluctablement employée pour des fins particuliers, cela dépend entre autre des différents contextes dans lesquels on en fait usage.

L'analyse des différents passages nous a sûrement donnée un modeste tableau descriptif du phénomène étudié, néanmoins, cette analyse en question a permis la netteté de cette pratique, mais aussi sa récurrence dans la langue des étudiants.

La grande partie des rédactions qu'on a pu traiter est dépourvue de toute faute de langue considérée comme telle dans un contexte formel d'usage linguistique.

En effet, cela nous laisse entendre que la majorité des étudiants développe une écriture acceptable sur le plan normatif (les fautes de grammaires sont souvent absentes) et partiellement une utilisation autonome de traductions tantôt littérales contextuelles, sémantiquement incohérentes mais plutôt significatives.

Le calque s'emploie pour un besoin communicatif en premier lieu, ensuite, des motivations extralinguistiques (utiliser une langue personnel, obtenir de meilleurs résultats, montrer sa créativité linguistique).

Le locuteur produit des calques consciemment pour des fins contextuelles (plaisanter avec ses amis, communiquer avec sans grand père, exposer un aspect esthétique et créatif dans sa rédaction).

Le locuteur conscient, va s'appuyer sur différentes ressources sociolinguistiques notamment grâce à sa culture et tout ce qu'elle peut lui apporter comme formes linguistiques appropriées, sa religion et son caractère particulièrement fondé sur l'authenticité et la crédibilité de la parole de dieu ainsi que celle du prophète. autrement dit, pour un locuteur religieux, il est difficile d'argumenter ses propos son faire appel aux donnés qu'il a appris dans le coran ou dans la sunna, car il a la conviction de louer la parole divine. De ce fait, il fera usage d'un calque pour consolider ses propos et s'exprimer avec toute sérénité.

L'influence culturelle est considérable vu la situation sociolinguistique, le français cassé employé dans la vie quotidienne sera très difficile à contourner dans une situation de communication formelle, par sa distinction, le calque sera non pas une lacune, mais un procédé de communication qui a une fonction et une visée particulière dans les différents contextes communicatives.

Le calque sous l'angle sociolinguistique se fonde dans la catégorie des pratiques instables issues du contact de langues. Mis à part ses différents contextes d'utilisation, il reste néanmoins un phénomène à caractère latent, son utilisation restreinte n'aide en aucun cas la fluidité de son évolution.

Conclusion générale

En guise de conclusion, on peut dire que notre mémoire aussi modeste qu'il soit s'inscrit dans le domaine de la sociolinguistique, et qu'on peut lui attribuer le statut de contribution à la suite des grands travaux effectués par les spécialistes du domaine. En effet, beaucoup de sociolinguistes se sont intéressés aux différents phénomènes engendrés par le contact de langues qui caractérise l'Algérie, dans le but de décrire, analyser, et de déterminer leur fonctions dans l'usage social de la langue.

De nos jours, le contact de langues perpétue la tradition en provoquant inévitablement l'émergence de nombreux phénomènes linguistiques et sociolinguistiques. Ces phénomènes font partie de notre usage quotidien dans lequel ils s'intègrent au fil du temps avec agilité et promptitude jusqu'à ce qu'ils finissent par s'approprier une place prépondérantes dans les différents échanges communicatifs. Le calque, objet essentiel de notre recherche, est l'un des phénomènes langagiers le plus répandu dans l'usage social de la langue, même si il a été longtemps perçu comme une erreur d'apprenants dans des classes de FLE, sa réalité sociale ne laisse personne indifférent, il est utilisé principalement dans le contexte humoristique en raison de la mutation sémantique que peut subir l'expression, en outre, de son incohérence contextuelle.

L'Algérie est le deuxième pays francophone après la France, cette réalité incontestable se veut génératrice d'un bon nombre de formes linguistiques issues éventuellement selon une optique sociolinguistique du contact de langues (mélange de codes, plurilinguisme, français cassé, emprunts, interférences...etc.).Ce constat stimule une dynamique linguistique dans la société qui ne cesse de se développer au fur et mesure qu'elle soit hétérogène et touchant tous les locuteurs. Une multitude de travaux sociolinguistiques ont tentés de démystifier et éclaircir les symptômes, les mécanismes et la fluidité des phénomènes générés par le contact de langues.

Cependant le calque, se voit confiné par un bon nombre de didacticien dans l'enseignement de FLE. Il est une sorte d'interférence enregistrée dans les classes de langues étrangères, cependant vu l'ampleur de la complexité de l'opposition langue/ discours, (grammaire/ usage), l'enseignement des langues étrangères a stimulé une vision stéréotypique de la manifestation du calque uniquement dans les classes de langues.

En prenant compte de la modestie de notre travail, et en s'élançant d'un postulat descriptif, nous avons essayé par une approche sociolinguistique de démontrer l'importance du statut du calque et ses enjeux dans les pratiques langagières des apprenants adultes de fle.

La traduction littérale est un fait incontestable qui touche un bon nombre de locuteurs algériens. Cette pratique se manifeste au fur et à mesure qu'elle s'attribue une fonction communicative, les étudiants que nous avons interrogé ont contribué d'une manière surprenante à l'aboutissement de nos attentes et ont fait en sorte que ces pratiques soient néanmoins existantes dans différents contextes.

De ce fait, les résultats obtenus pourront éventuellement contribuer ne serait-ce qu'un minimum à la description, l'analyse et à l'évolution de ce phénomène. La réalité du calque

que nous avons développé à partir de nos hypothèses ne démontre pas un énorme écart par rapport aux résultats que nous avons pu récolter.

En clair, nous affirmons notre première hypothèse dans la mesure où notre analyse a pu aboutir à des résultats, le tout grâce aux preuves accumulées au cours du questionnaire, le calque peut être envisagé comme outil permettant un objectif communicatif spécifique, en outre qu'il soit un acte conscient chez quelques locuteurs. Cependant, nous pouvons infirmer partiellement notre deuxième hypothèse dans la mesure où celle-ci n'est susceptible à être validée entièrement vu l'ambivalence de nos résultats. Les étudiants de fle utilisent le calque certes, néanmoins que son emploi reste déterminé et limité minutieusement par des contextes touchant à une certaine exception, en d'autres termes, l'influence culturelle ne peut subsister aussi amplement que dans certaines situations de communication. En substance, nous ne pouvons-nous permettre de creuser plus loin dans nos propos parce que cela solliciterait une étude qualitative de nos résultats acquis. C'est pourquoi notre travail qui s'est élaboré en fonction d'une étude statistique, est éventuellement capable d'actualiser certaines réalités, et d'offrir une ouverture sur un nouvel espace de recherches qualitatives de ces mêmes résultats, car pour achever notre mémoire, il nous semble envisageable d'étaler notre réflexion en s'interrogeant sur la question du « calque » et ses enjeux dans le discours cependant sur d'autres sphères de la société.

Références bibliographiques :

Ouvrages lus :

Langage et société /psychologie sociale et sociolinguistique/Paul Wald /édit la maison des sciences de l'homme/déc. 2012

Marie Louise Moreau / sociolinguistique concept de bas/ Darbelnet Jean(1963) regard sur le français actuel, Montréal : Beauchemin

Webliographie citée et consultée :

Benazzouz créativité lexicale-PDF (Biskra 2010)

Congrès Mondial de Linguistique Française – CMLF 2014 SHS Web of Conferences.

Christiane Loubier/ l'usage de l'emprunt linguistique, office québécois de la langue française 2011/(7) (1984) > Kathleen J. McHugh, le calque linguistique, <https://ojs.library.dal.ca/initiales>

Linguistiquement correct linguistiquement-correct.blogspot.com **jeudi 5 mai 2011** Réflexions sur l'emprunt et en particulier sur le calque/

Maurice TOURNIER, « Foudil Cheriguen, *Les mots des uns, les mots des autres* ». *Le français au contact de l'arabe et du berbère* », *Mots. Les langages du politique* [En ligne], 74 | 2004, mis en ligne le 24 avril 2008, consulté le 14 avril 2016. URL : <http://mots.revues.org/5033>

www.larousse.fr/dictionnaires/francais/calquer/12438 /

<http://anglosite.free.fr/traduction/calque.htm/>

Reuves et ouvrages cités :

ACHOUCHE, Mohamed (1981) : "La situation sociolinguistique en Algérie", in Dabène, L. (éd.), *Langue et migrations*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, pp. 39-49.

Dubois, J et Alii, (1973), *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse.

Fernand Mossé, *Esquisse d'une histoire de la langue anglaise*, Lyon, 1947, p. 88.

Foudil Cheriguen, *Les mots des uns, les mots des autres. Le français au contact de l'arabe et du berbère*, 2002, Alger, Casbah éditions.

Grand Guillaume G (2004) « *les langues au Maghreb : des corps en peine de voix, esprit, immobilismes au Maghreb*, p 92-102.

Hamers, J. F., « Interférence », dans Moreau, M.-L. (Ed.), *Sociolinguistique*, Bruxelles, Mardaga, 1997.

Hamers, J.F., BLANC, M., (1983), *Bilinguisme et bilinguisme*, Bruxelles, Pierre Mardaga.

Hassan, A., (1974), « Interférence, linguistique contrastive et sa relation avec l'analyse des fautes ». In *la Pédagogie des langues vivantes* n°5.

Jean Perrot Antoine Meillet *les langues de l'Europe : l'affaire hongroise* p301-318.

Khaoula Taleb Ibrahim (1997) *les algériens et leur(s) langue(s)* Alger, El Hikma

Kannas, C., (1994), *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris, Larousse.

Lüdi, G et Py, B., (2002), *Être bilingue*. Berne, Peter Lang.

-Martinet, A. (1982). *Bilinguisme et diglossie*, dans *la linguistique*. (Revue), Vol.18. N° 01, P. 5.

Annexes :

Age :

Sexe :

Niveau d'étude :

Spécialité :

A-

1-parlez-vous le français ?.....

2-comment estimez-vous parler le français ?

Bien moyennement mal

B-

1-vous est-il arrivé d'utiliser des traductions littérales dans votre usage quotidien (de l'arabe vers le français) ?

Oui Non

2- vous est-il arrivé de traduire littéralement lorsque vous rédiger des dissertations ? Si oui, dites pourquoi ?

Oui Non

.....
.....
.....
.....

3-Quelles sont les raisons qui vous incitent à traduire de l'arabe vers le français ?

A-vous maitrisez pas bien la langue

b-pour des besoins communicatifs

C - autres.....

.....

.....
.....

D-

1-vous est-il arrivé de réfléchir en arabe et s'exprimer en français ?

Souvent rarement seulement avec des connaissances

2-pensez-vous que votre culture vous incite à traduire littéralement de l'arabe vers le français ?

Oui Non

3-vous arrive-t-il de traduire littéralement tout en étant conscient ?

Oui Non

-Si oui pourquoi ?.....

.....
.....
.....

4- dans quel but ?

.....
.....
.....
.....

5-citez quelques mots ou expressions calqués de l'arabe vers le français et donnez l'équivalent en français si c'est possible :

Mots ou expressions « calqués »	L'équivalent en français
	*****si c'est possible*****

